

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan

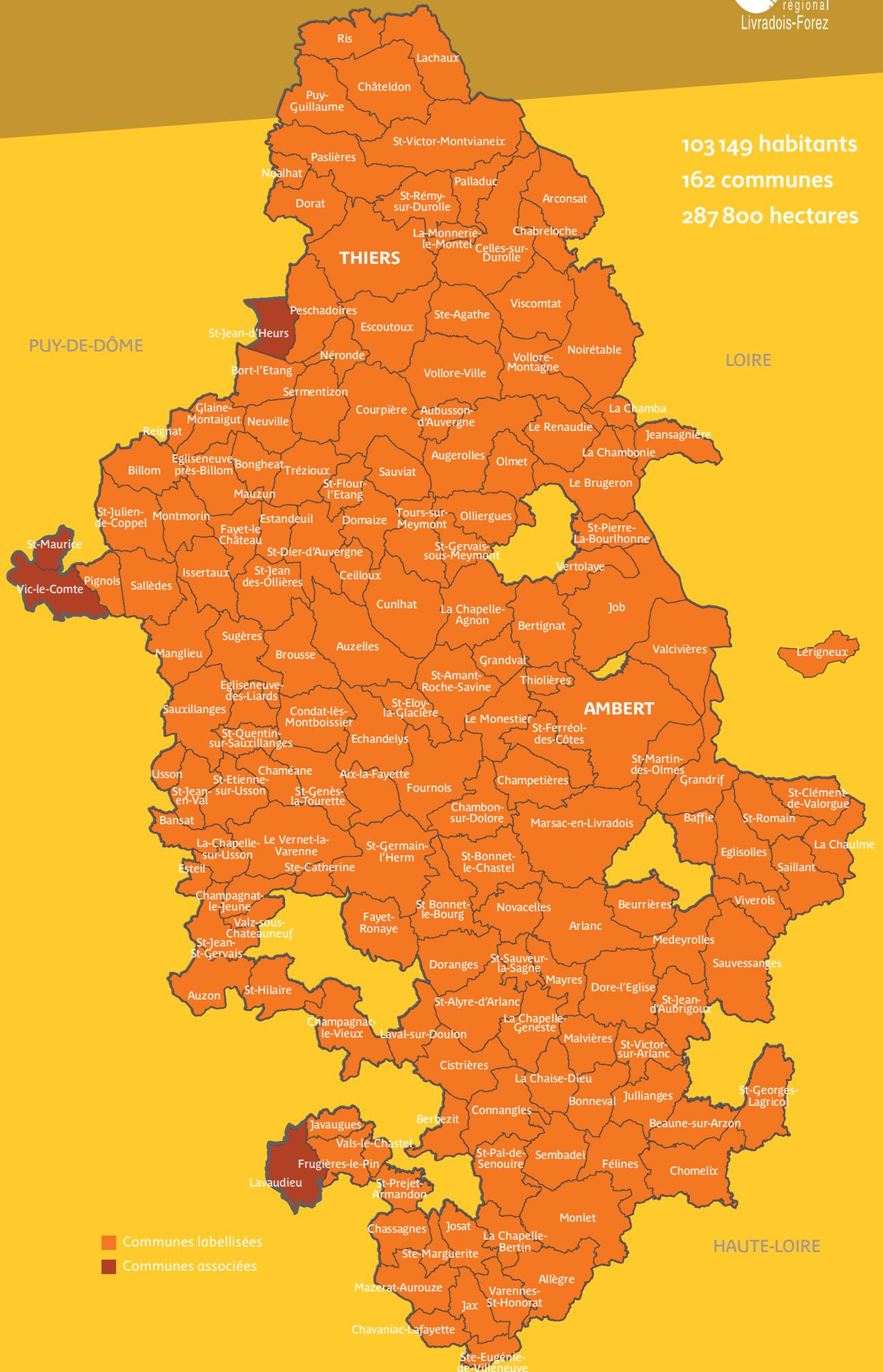
2014

Charte 2011 - 2023



l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

Mieux connaître la biodiversité
et comprendre la fonctionnalité
des milieux naturels et des espèces 4

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique
et les espèces les plus remarquables 7

Construire une stratégie exemplaire
pour la nature quotidienne 13

Construire les paysages de demain 14

Faire face au banal et cultiver l'ouverture 14

**Transmettre et investir les patrimoines culturels
d'hier et d'aujourd'hui 14**

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable 14

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 15****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 16**

Améliorer la gestion quantitative
de la ressource en eau 16

Préserver et restaurer la qualité physique
des ressources aquatiques 18

**Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 18**

Accroître la qualité des boisements par
des pratiques sylvicoles durables 18

Rendre l'exploitation forestière
plus productive, dans le respect des paysages
et des enjeux environnementaux 19

**Encourager des pratiques agricoles
saines favorables à une gestion
durable des ressources 20**

Accroître l'autonomie des exploitations
et diffuser des pratiques durables 20

Développer les filières courtes
et mettre en valeur les produits locaux 20

Maintenir un tissu agricole dense par
l'installation de nouveaux actifs 21

**Développer un tourisme durable
de nature et de patrimoines
fondé sur des rencontres 22**

Partager et animer une stratégie
touristique commune misant
sur l'image « parc naturel » 22

Développer et structurer
une offre touristique originale
de découverte de la nature,
des patrimoines et des hommes 24

Accompagner les acteurs
du tourisme et les vacanciers
vers des pratiques plus durables 25

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 26**

Valoriser d'autres sources
d'énergies renouvelables 26

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 27****Impliquer les entreprises
dans plus de performance
environnementale et sociale 28**

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques
et faciliter l'installation d'entreprises responsables 28

Accompagner la mutation du secteur
du bâtiment vers l'éco-construction 32

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 33**

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques
et réglementaires dans les domaines de
l'urbanisme et de l'habitat 33

Favoriser la qualité et l'exemplarité
dans les projets d'aménagement 34

Développer l'ingénierie territoriale
en créant un atelier d'urbanisme rural 36

**Développer des modes
de transport et de déplacement
doux en milieu rural 37**

Jouer l'atout de la voie ferrée
Peschadoires-Estivareilles-Darsac 37

**Réduire nos consommations d'énergie
en vivant mieux 37**

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur
consommation d'énergie 37

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 39****Activer le passage des idées aux actes 40**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu 40

Renforcer l'éducation des jeunes
à l'environnement et au développement durable 42

Impliquer les habitants dans les actions du Parc 43

Le Syndicat mixte 44
Le Comité syndical 44
L'équipe technique 45

Le budget 46
Animations des Intercommunalités 47
Programme leader 2007-2013 47
Pôle d'excellence rurale 48
Candidature au programme Leader 2014-2020 48

30 ans, une belle maturité

30 ans ! Créé dès 1984, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez porte le projet de développement novateur qui sera labellisé par le Ministère de l'Environnement et adopté par le Conseil régional d'Auvergne en février 1986. Trois décennies d'expérience acquise, d'expériences tentées et souvent réussies, trois décennies d'idées nouvelles, d'approfondissement des savoirs, trois décennies de construction patiente de nouvelles solidarités.

Le plan biodiversité du Parc publié en 2014 repose sur un diagnostic de la biodiversité rendu possible par les connaissances acquises sur la durée. Il présente, pour chaque milieu naturel et groupe d'espèces, les principaux enjeux et les orientations proposées en termes de connaissance, de protection, de gestion ou de valorisation de la biodiversité. Nous savons maintenant que le Livradois-Forez est le bastion de certaines espèces « sentinelles » comme la Pie grièche dont l'état de santé témoigne du devenir des habitats naturels.

La protection et la gestion ne peuvent se concevoir sans l'engagement des citoyennes et des citoyens ce qui demande des élus et des techniciennes et techniciens du Parc un effort de vulgarisation des connaissances, une capacité d'écoute et de discussion avec tous les usagers. Cette animation exigeante est le gage d'une action efficace. Ainsi le Lac de Malaguet a pu être reconnu par le Conseil régional comme Réserve Naturelle Régionale, la première en Auvergne.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez c'est également 30 ans d'expérience acquise dans la gouvernance des projets de développement. Les actions menées en 2014 sont à ce titre une marque importante de reconnaissance :

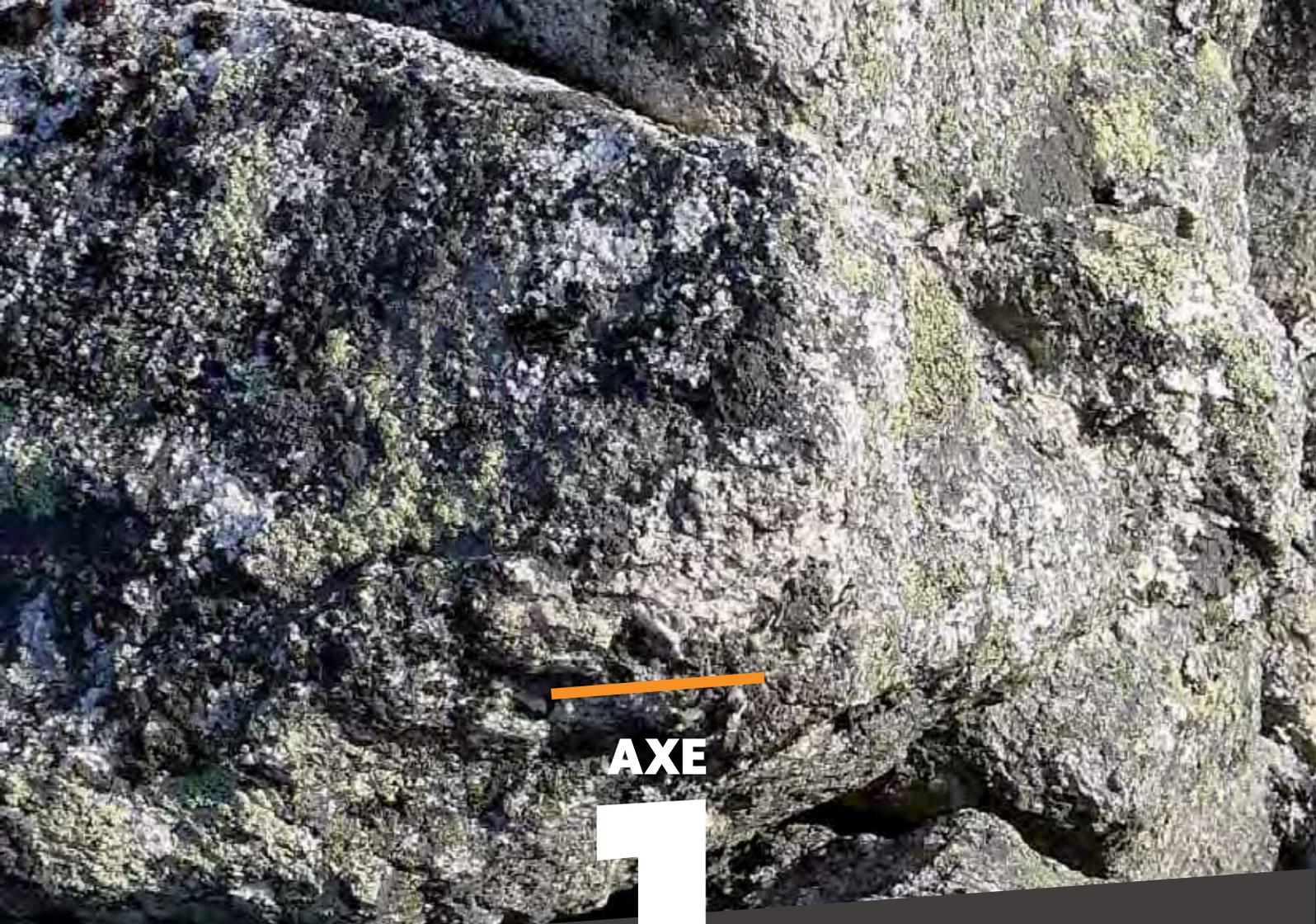
- le SAGE de la Dore approuvé par l'Etat est mis en œuvre par le syndicat mixte du Parc ;
- élaboré par le Parc, le contrat territorial Dore amont est désormais porté par le SIVOM d'Ambert dans sa phase de réalisation ;
- la SAEML Eolien a obtenu les autorisations préfectorales de permis de construire et d'autorisation d'exploiter pour cinq éoliennes à Saint-Clément-de-Valorgue ;
- le projet d'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire a été présenté en novembre 2014 au cours d'une journée intitulée « Entreprendre collectivement en Livradois-Forez ».

En 2014, le parcours de communes en communes réalisé à pied par Jean-Marc PINEAU aura également permis de rappeler le projet de rencontre humaniste qui était au cœur des fondateurs du Parc.

30 ans, une belle maturité !

Tony BERNARD,
Président du Parc
naturel régional Livradois-Forez,
Maire de Châteldon.





AXE

1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

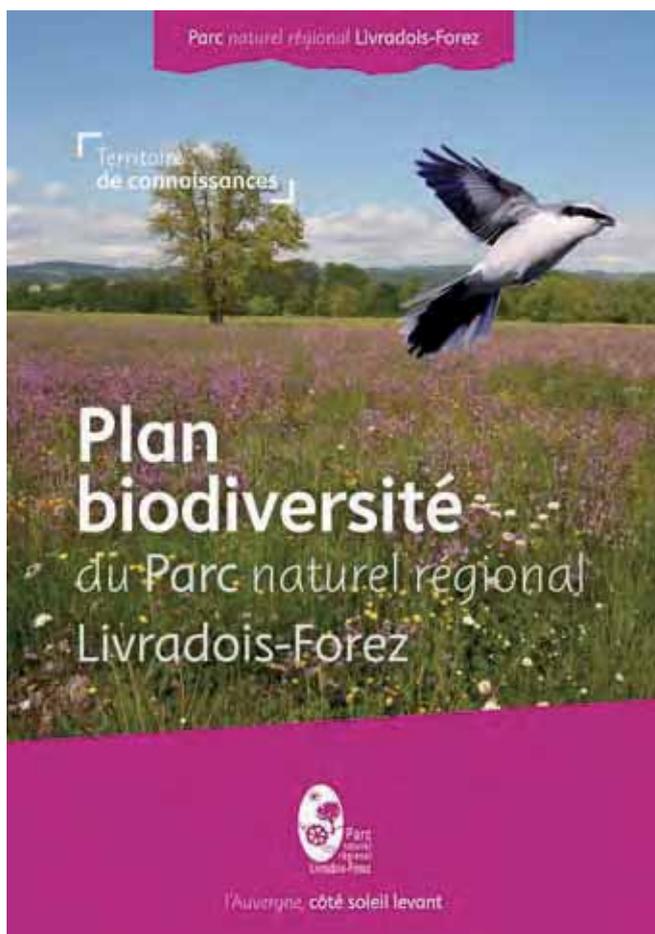
Cartographie de la végétation du Livradois-Forez

En 2014, le CBNMC⁽¹⁾ a entamé la seconde phase de la mission de cartographie au 1/25 000^{ème} des végétations du Livradois-Forez que lui a confiée le Parc. Phase qui s'achèvera au printemps 2015. La démarche du Parc rejoint le projet de Cartographie nationale des HABitats terrestres (CarHAB) lancé en 2012 et testé sur quelques territoires (dont le département de la Loire). Le CBNMC contribue à ce programme national. Le Livradois-Forez est ainsi associé à la phase test de CarHAB.

Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

Depuis la fin 2013, le Parc a confié à un bureau d'études une mission d'accompagnement de la Communauté de communes de Billom-Saint-Dier/Vallée du Jauron (21 communes ; 17 737 habitants) dans sa démarche expérimentale de prise en compte des réseaux écologiques dans la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme. Plusieurs étapes ont été franchies en 2014 : diagnostic de la « trame verte et bleue » ; définition d'enjeux et d'une stratégie en faveur de ces réseaux ; propositions, pour quelques exemples, d'orientations d'aménagement et de programmation, de zonage et de règlement ; proposition d'une « boîte à outils ».

Cette mission, qui s'achèvera en 2015, est suivie par un comité technique composé des principaux partenaires de l'Atelier d'urbanisme rural du Livradois-Forez. Ceux-ci siègent également au comité de pilotage aux côtés d'élus et de techniciens. Les membres de ces instances ont été invités à participer à une visite sur le terrain afin d'illustrer les enjeux de la « trame verte et bleue » et de débattre des possibilités de sa prise en compte dans les documents d'urbanisme et les projets des communes.



En Une : La Pie grièche grise (voir page 6)

Présentation du Plan biodiversité

Le Plan biodiversité, adopté par le Comité syndical du Parc en 2012, a été édité en 2014 et présenté à ses partenaires à l'occasion de la première « Conférence de la biodiversité » du Parc. Ceux-ci seront invités à se réunir chaque année pour suivre la mise en œuvre de ce plan qui est cohérent avec les schémas régionaux et les plans nationaux en faveur de la biodiversité, des espèces et des milieux naturels.

(1) Conservatoire botanique national du Massif central

Suivi des espèces remarquables

Dans le cadre de son Plan biodiversité, le Parc a défini des priorités pour l'amélioration des connaissances sur certaines espèces ou groupes d'espèces. En 2014, les suivis ont concerné les papillons, les libellules, la Pie Grièche grise et le crapaud Sonneur à ventre jaune.

Papillons diurnes

La SHNAO(1) a poursuivi le suivi de huit espèces de papillons diurnes patrimoniaux que lui a confié le Parc en 2013. Cette étude a permis d'approfondir les connaissances sur la répartition de chacune de ces espèces.

Les prospections réalisées en 2013 et 2014 n'ont permis de retrouver ni la Zygène de l'orobe, ni l'Hermite, ni l'Hespérie de la malope. Ces trois espèces patrimoniales sont donc considérées comme ayant disparu du Livradois-Forez.

En revanche, cinq autres espèces patrimoniales ont été trouvées. La présence du Cuivré de la bistorte est due à une introduction réalisée en 1992 : le niveau de conservation est bon en Livradois-Forez alors que cette espèce est considérée comme en danger critique d'extinction dans son massif d'origine, les monts de la Madeleine. Les recherches sur le Cuivré des marais ont permis d'identifier (hors plaine des Varennes) quatre secteurs de présence régulière dont un à très fort enjeu de conservation (zone d'Usson, Saint-Jean-en-Val et Sauxillanges) et trois présentant un fort enjeu de conservation. La découverte la plus importante est vraisemblablement la présence de l'Azuré des mouillères dans quatre stations où la reproduction est avé-



Cuivré des Marais
© Philippe Bachelard

rée. Au vu du nombre d'œufs comptabilisés, trois de ces stations sont considérées comme majeures à l'échelle de l'Auvergne : La Garde (commune de Condat-lès-Montboissier), l'étang Pironnet (commune de La Chaise-Dieu) et surtout Bréchignac (commune de Monlet) avec plus de 8 000 œufs. Avec cette découverte, le Parc est amené à jouer un rôle important pour le maintien de cette espèce dans le Massif central. L'Azuré du serpolet a été observé dans deux sites mais le faible nombre d'adultes ne permet pas de statuer sur l'état de conservation de cette espèce. Le constat est le même pour le Faune qui a été trouvé sur quatre stations.

Ces prospections réalisées dans 36 communes du Puy-de-Dôme et 24 communes de Haute-Loire ont permis d'améliorer notablement la connaissance générale des papillons diurnes du Livradois-Forez.



Azuré des mouillères
CC BY-SA 3.0 Eric Ar Balp



Œufs d'Azuré des mouillères sur gentiane pneumonanthe
© Philippe Bachelard

(1) Société d'histoire naturelle
Alcide d'Orbigny

Les odonates (ou libellules)

Afin d'améliorer les connaissances sur les libellules du Livradois-Forez, le Parc a lancé, en 2014, une étude sur trois espèces : l'Agrion à lunules (*Coenagrion lunulatum*), la Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*) et la Leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*). Ces prospections s'inscrivent dans le Plan régional d'actions pour les odonates (PRAO) en Auvergne qui doit aboutir à l'inventaire des stations de ces espèces prioritaires dans la région.

Après 20 ans sans observation l'Agrion à lunules a été repéré aux alentours de l'étang de la Fargette (Saint-Germain-l'Herm). Les recherches de la Leucorrhine douteuse ont été infructueuses ; ceci s'explique par la quasi-disparition de son habitat larvaire, les fosses de tourbage : parmi les sites prospectés en 2014, seule la tourbière de Vérines (Noirétable) recèle encore de telles fosses mais qui sont en voie de comblement. L'espèce pour laquelle le Parc dispose des données historiques les plus fournies, la Cordulie arctique, est également celle qui a été le mieux repérée : elle a été observée dans cinq stations en 2014 et les prospections effectuées en 2013 avaient déjà permis de la trouver dans trois autres stations dont une est originale en Livradois : le chablis forestier de la tourbière de Vireennes (Le Monestier, Puy-de-Dôme).

La Pie-grièche grise

Le Plan national d'actions (PNA) pour la Pie-grièche grise a été décliné en Auvergne en un Plan régional d'actions (PRA) validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CRSPN) en juin 2014.

Cet oiseau est protégé au niveau national depuis 2009. Il est classé « en danger » dans la liste rouge nationale par l'IUCN (1). Sur les trente dernières années, une baisse de 50% des effectifs nicheurs en France a été constatée. C'est pourquoi il bénéficie d'un plan d'action national. En Auvergne, les deux derniers

bastions où l'espèce se maintient sont le Parc des Volcans et le Parc Livradois-Forez avec plus d'une dizaine de couples dans la plaine d'Ambert notamment.

L'inventaire des populations de Pie-grièche grise réalisé en 2013 dans le Livradois-Forez ayant révélé une érosion rapide de l'espèce, les naturalistes ont proposé de lancer, en 2014, un programme expérimental d'actions pour la protection de cet oiseau emblématique du territoire du Parc. Elle est en effet considérée comme une « espèce sentinelle » : son état de santé témoigne du devenir des habitats et de toutes les espèces qui y vivent.

Le Sonneur à ventre jaune

En 2014, le Parc a confié au CPIE (2) Clermont-Dôme une étude comparée des sites du Livradois-Forez connus pour être des lieux majeurs de reproduction et d'hivernage de ce crapaud. Cette mission vise, d'une part, à préciser le contexte foncier et les enjeux (valeur patrimoniale, menaces...) de la présence de cette espèce et, d'autre part, à définir des actions de préservation. Le premier secteur concerne notamment les communes de Vollore-Ville, d'Escoutoux, d'Augerolles, d'Aubusson-d'Auvergne et de Courpière ; le second (plaine des Varennes) celles de Bort-l'Etang, de Glaine-Montaigut, de Trézioux et de Bongheat.

Comme en 2013, les conditions météorologiques ont favorisé la présence de nombreux juvéniles et il semble que le taux de réussite du cycle de développement des larves a été élevé. Toutefois, les observateurs ont constaté la présence dans certains sites de nombreuses larves prédatrices des têtards (coléoptères et odonates).

L'étude entamée en octobre 2014 sur un site de Vollore-Ville va permettre d'en savoir plus sur l'hivernage, moment de la vie du crapaud Sonneur à ventre jaune qui est mal connu alors que les enjeux sont forts pour cette espèce.



Agrion à lunules - CC Johannes Klapwijk



Crapaud sonneur à ventre jaune

- Le CPIE Clermont Dôme a également prospecté dans 28 communes des sites proches des noyaux de population connus (notamment des carrières) : 24 stations connues ont été confirmées et 51 ont été découvertes.
- Une action de sensibilisation a été menée en 2014 : information des personnes rencontrées au cours des prospections et organisation, sur un site de Vollore-Ville, de deux « opérations de sciences participatives » au cours desquelles une trentaine de néophytes ont pu mieux connaître le Sonneur à ventre jaune tout en participant à son recensement.

(1) Union internationale pour la conservation de la nature
(2) Centre permanent d'initiatives pour l'environnement. Le CPIE Clermont-Dôme est chargé d'animer l'Observatoire des amphibiens en Auvergne qui comprend le Plan régional d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune en Auvergne

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Les espèces prioritaires en Livradois-Forez sont répertoriées dans le Plan biodiversité du Parc qui énonce des stratégies d'intervention à partir desquelles sont définis des plans de gestion ou de conservation. Il peut s'agir soit d'intervenir sur leur milieu de vie, soit d'inclure le souci de leur préservation dans les actions menées dans les zones d'intérêt écologique ou les réseaux écologiques.

Le Parc poursuit plusieurs objectifs :

- étudier et proposer la mise en œuvre de plans de gestion ou de conservation des espèces les plus rares et les plus vulnérables pour lesquelles il a une responsabilité particulière ;
- anticiper l'arrivée d'espèces protégées ou invasives par l'information et l'accompagnement des acteurs locaux, dans le cadre de dispositifs nationaux et régionaux.



Chouette chevêche
© Marcel Duquenne

Chouette chevêche

Depuis 1996, le Parc est membre de l'Observatoire inter-Parcs de la Chouette Chevêche d'Athéna dont le protocole reconduit tous les quatre ans l'inventaire des mâles chanteurs dans trois secteurs du Livradois-Forez. Le recensement exceptionnel réalisé en 2013 ayant confirmé l'érosion des populations constatée l'année précédente, le Parc a engagé un programme triennal d'actions spécifiques (2014-2016). L'objectif est de favoriser le maintien et le développement de ce rapace dans un secteur d'environ 6 000 ha réparti sur le territoire de six communes du Puy-de-Dôme : Reignat, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, Neuville, Bongheat et Mauzun. En 2014, le Parc a présenté cette démarche aux élus et rencontré des agriculteurs susceptibles d'installer des nichoirs.

Des actions de sensibilisation des habitants aux enjeux de la biodiversité et de la présence de la Chouette Chevêche ont été menées : conférences, publication d'un article dans le journal de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, réalisation d'une page pour le site internet du Parc, participation à la journée organisée par la Mission Haie Auvergne et la Chambre d'agriculture.



Renardeaux © Cédric Tournadre

Mammifères et grands carnivores

Le Parc poursuit la recherche d'indices et la collation d'observations sur la présence de mammifères et de grands carnivores. Plusieurs « pièges photos » ont été installés dans les monts du Forez. Des pièges à poils rechargés régulièrement en phéromones permettent de contacter plus sûrement les espèces passantes. Les relevés ont permis de repérer plusieurs espèces : chevreuil, renard, martre, écureuil, chat forestier, sanglier, chamois. Le suivi de traces sur neige réalisé tout au long de l'hiver est étendu à d'autres secteurs du Forez.



Chat forestier : cliché pris au piège photographique

Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

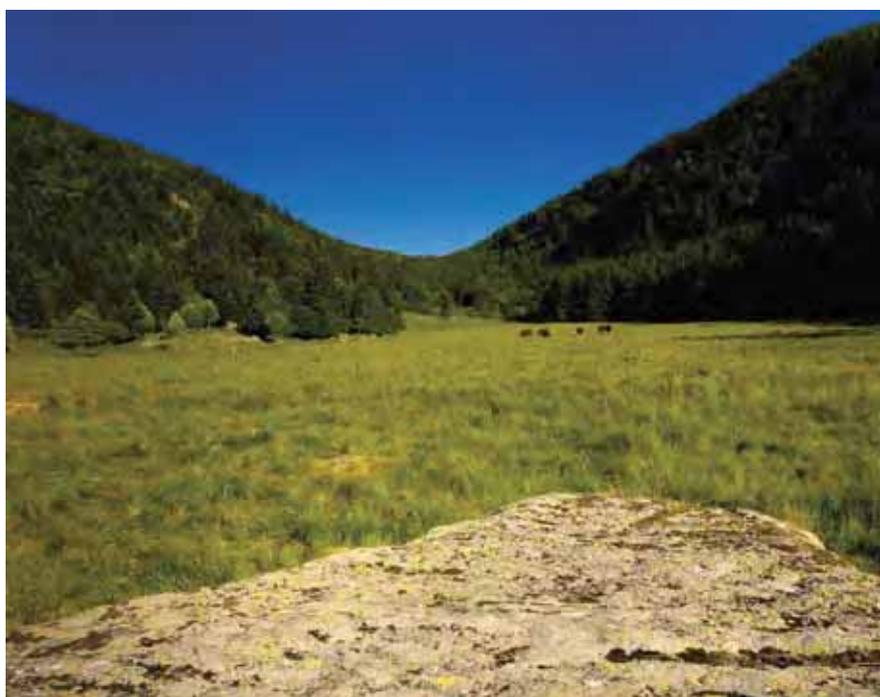
Site Natura 2000 des Monts du Forez

- Fin 2014, le Parc a présenté au comité de pilotage le bilan des actions des années 2013 et 2014. Le nouveau dispositif d'évaluation des incidences des projets a été exposé.
- Le contrat Natura 2000 du Bois de Riou (commune de Job, Puy-de-Dôme) signé par un groupement forestier pour la période 2010-2014 a été achevé : élimination des espèces bloquant la régénération d'une trouée forestière due à la tempête de 1999, mise en œuvre d'une régénération dirigée, replantation en érable sycomore (en 2011) puis dégagement (en 2014).
- Après l'abattage, en 2011, d'une plantation dense d'épicéas située au col du Béal (commune de Saint-Pierre-La-Bourlhonne), la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 pour le retour à des milieux pastoraux est en cours d'élaboration.
- En 2014, le Parc a élaboré une carte des actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet de contrat Natura 2000 de la tourbière de la Tuile (commune de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme) située au-dessus du barrage des Pradeaux, à la pointe sud-ouest des Hautes-Chaumes. Afin de restaurer l'équilibre hydrique et de permettre la reprise du processus de turfigénèse (1), ce contrat devrait porter sur le comblement des drains de la tourbière. Ceci favoriserait le retour d'habitats tourbeux caractéristiques et de milieux naturels de qualité sur les parcelles boisées attenantes.
- Entre 2008 et 2010, 13 chartes Natura 2000 ont été signées pour une durée de cinq ans sur une surface totale de 422 ha, ce qui correspond à une proportion importante du territoire de ce site Natura 2000. Sur les 10 adhésions arrivées à échéance, 2 ont été renouvelées en 2013 et 6 en 2014.
- Sur le site du Rocher de la Volpie (commune de Job, Puy-de-Dôme), le Parc contribue, en partenariat avec l'ONCFS (2) et le groupe local de la LPO au suivi du Faucon pèlerin, espèce qui était dans les années 1970 en voie d'extinction. En 2014, seulement six contacts ont été enregistrés. Le retour du Grand Corbeau qui nidifie sur le site et surtout la forte probabilité de présence du Grand Duc peuvent expliquer ce constat. En outre, une exploitation forestière à proximité et le passage de motos au-dessus du rocher sont des facteurs de dérangement indéniables.
- Les trois écompteurs installés sur les itinéraires de petite randonnée de la vallée du Fossat, du col des Supeyres et du col du Béal permettent un suivi régulier de la fréquentation touristique. En 2014, celle-ci était encore en augmentation, l'itinéraire du col du Béal étant le plus fréquenté.

- Le Parc a émis des avis préalables sur des manifestations sportives qui se sont déroulées en 2014 sur le territoire de ce site Natura 2000 : l'Ambertrail (course à pied), le Critérium du Dauphiné (course cycliste), Rand'Auvergne (motos) et Championnat de France d'enduro (motos).
- Le projet de création d'une via ferrata (3) au rocher de la Volpie (Job), porté par le Syndicat d'activités de pleine nature, a retenu l'attention du Parc car cette activité est incompatible avec la présence du Faucon pèlerin en période de reproduction.



Lucane cerf volant - Plaine des Varennes



Vallée du Fossat - © Michel Thénot

Vallée du Fossat

A partir du bilan du plan de gestion 2009-2013 de l'Espace naturel sensible de la vallée du Fossat et en s'appuyant sur une concertation locale, le Parc a élaboré un programme d'actions pour la période 2015-2020. Ce nouveau plan de gestion a été validé par le Comité de labellisation et de suivi des espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme.

Autres programmes de préservation

Une journée de bilan et d'échanges a clôturé le programme de gestion des tourbières interdépartementales de la Croix de Barras, de la Richarde et de l'Oule.

- (1) Production de tourbe
- (2) Office national de la chasse et de la faune sauvage
- (3) Itinéraire sportif, situé dans une paroi rocheuse, équipé avec des éléments spécifiques (câbles, échelles, rampes...) qui facilitent la progression des utilisateurs et optimisent leur sécurité.

Autres sites Natura 2000

Plaine des Varennes

- Lancée en 2012, en concertation avec l'ensemble des acteurs, la révision du document d'objectifs (DOCOB) qui avait été adopté en 2002 s'est achevée en 2014. Le document d'objectifs révisé comprend un bilan du précédent DOCOB, un état des lieux écologique et socio-économique actualisé, de nouveaux objectifs de gestion du site et un programme d'action correspondant. Il sera soumis à l'approbation du comité de pilotage début 2015.
- Les dunes continentales des Girauds-Faures (commune d'Orléat, Puy-de-Dôme) constituent l'un des deux secteurs à fort enjeu. Le contrat Natura 2000 signé en 2010 par la commune pour 5,7 ha prévoyait le déboisement et le dessouchage des pins et chênes afin de restaurer des milieux ouverts (pelouses à corynéphores), un débroussaillage annuel et l'enlèvement de tas de terre. En 2014, dernière année du contrat, les genêts ayant colonisé les zones déboisées au détriment de la pelouse à corynéphore ont été arrachés. Les plus grosses souches de robiniers ont été éliminées.
- Le suivi des populations d'hyménoptères prédateurs présentes sur les dunes des Girauds-Faures permet d'apprécier l'impact de la redéfinition des travaux de restauration. Les conditions climatiques très mauvaises n'ont pas permis d'interpréter le suivi réalisé à l'été 2014.
- En juin 2014 le Parc et la SHNAO ont effectué un comptage des Sonneurs à ventre jaune présents dans les étangs de la Molière et dans les mares récemment créées pour compenser les travaux réalisés par les propriétaires des étangs. 23 individus ont été observés : principalement des subadultes et des jeunes, ainsi que 2 femelles et 3 mâles. Sur les 9 mares aménagées, 6 sont colonisées. Le maintien d'ornières et de flaques est indispensable car elles facilitent le déplacement des Sonneurs et ne sont pas peuplées par d'autres batraciens.
- Le suivi des habitats naturels mené en 2012 par le CBNMC a montré la nécessité d'intervenir sur l'étang de Lance (commune de Bort-L'Etang, Puy-de-Dôme) pour empêcher la disparition d'un habitat d'intérêt communautaire : les gazons amphibies à Pilulaire à globules. Cet ancien étang se serait asséché à la suite de la destruction de la digue. Des travaux seraient nécessaires dans le cadre d'un contrat Natura 2000.
- La plus importante surface de mégaphorbiaie (prairie humide et dense de hautes plantes herbacées vivaces) se situe dans la commune de Peschadoires, sur des parcelles appartenant au Centre hospitalier de Thiers.

Cet habitat d'intérêt communautaire est menacé par le développement sur ses marges de ronces et d'arbres (pins, saules, trembles) qui assèchent et acidifient le sol et font disparaître la végétation caractéristique de ce milieu. Sa conservation nécessiterait d'entreprendre des travaux d'abattage et de débroussaillage.

- Un réseau de haies particulièrement dense et bien préservé, indispensable à la conservation des espèces animales d'intérêt communautaire, caractérise la plaine des Varennes. En outre, ces haies bocagères représentent un réel enjeu économique puisque le bois peut être valorisé sous forme de plaquettes, utilisables en litière animale ou en bois énergie. Afin de promouvoir la conservation et l'enrichissement de ce réseau le Parc a organisé, à l'intention des agriculteurs, des élus et des propriétaires fonciers, une journée d'information consacrée à la gestion durable des haies et à leur valorisation en plaquettes, avec démonstration d'outils. La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, la Mission Haies Auvergne, la CUMA (1) des Deux Rochers, la FDCUMA (2) du Puy-de-Dôme et l'Aduhme (3) ont participé à l'organisation de cette journée qui a réuni une cinquantaine de personnes. Quatre agriculteurs ont demandé à la Mission Haies Auvergne la mise en place d'un plan de gestion de leurs ressources en bois bocager. Des élus souhaitant étudier la possibilité d'installer une chaudière à plaquettes ou de créer un réseau de chaleur ont pris contact avec l'Aduhme.

- (1) Coopérative d'utilisation de matériel agricole
 (2) Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole
 (3) Agence locale des énergies et du climat



Bort l'Etang - Journée sur la gestion durable des haies

Puys de Pileyre et Turluron

- Le contrat Natura 2000 signé en 2010 par la commune de Billom (Puy-de-Dôme) pour l'élimination des plantes invasives sur 24 ha de pelouses sèches sur le puy de Turluron s'est achevé en 2014. Quatre actions ont été menées pendant la durée de ce contrat : contrôle de l'ailante, élimination du robinier faux-acacia, élimination du sumac et arrachage des semis de buis. Le Parc poursuit la recherche d'une solution d'entretien durable de ce site (remise en pâturage).
- Le contrat Natura 2000 signé en 2010 par la commune de Vertaizon (Puy-de-Dôme) pour l'entretien de pelouses sèches d'intérêt communautaire sur 8,6 ha du puy de Pileyre a pris fin en 2014. Cinq actions ont été menées : fauchage bisannuel des pelouses sur le puy Saint-Agüe, fauchage annuel des bandes enherbées du terrain de moto-cross, débroussaillage des parties rocheuses, installation d'une clôture sur la partie nord-ouest du site (zones de rochers) pour empêcher l'accès des véhicules motorisés en dehors du terrain aménagé et pose de panneaux de police.
- Depuis 2012, le CEN (1) Auvergne réalise le débroussaillage d'une parcelle privée de pelouse à orchidées de 0,70 ha située sur le puy de Pileyre, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 qui s'est achevé en 2014. Cette action complète le pâturage très extensif par des ânes qui ne suffit pas à contenir l'embroussaillage.

(1) Conservatoire d'espaces naturels

Vallée de la Senouire
© Relave et Néron



Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Depuis 2011, le Parc a délégué au CEN Auvergne l'animation de ce site Natura 2000 de 1 885 ha qui s'étend sur le territoire de huit communes de Haute-Loire : La Chapelle-Bertin, Chavaniac-Lafayette, Varennes-Saint-Honorat, Sainte-Marguerite, Chassagnes, Jax, Josat et Mazerat-Aurouze.
- Une extension de ce périmètre à la commune de Chassagnes a été proposée en 2014. En effet, l'étude chiroptérologique réalisée en 2012 par le CEN Auvergne et l'association Chauve-Souris Auvergne a démontré l'intérêt d'intégrer à ce site Natura 2000 la colonie de petit Rhinolophe qui gîte à Chassagnes.
- Le contrôle annuel des colonies de chauve-souris a été réalisé en juin dans les quatre gîtes de reproduction connus : les églises de Chassagnes et Sainte-Marguerite et des granges à Chassagnes et Clergeat. Le bilan est très positif. Les aménagements du clocher de Sainte-Marguerite ont permis le retour de la colonie de Petit rhinolophe dès 2013. Les travaux menés dans l'église de Chassagnes pour améliorer les conditions d'accueil du gîte ont été appréciés par la colonie de Petit rhinolophe : 15 individus dont 8 adultes étaient présents lors du contrôle de 2013 puis 17 individus adultes en 2014. Ces effectifs pourraient encore augmenter.
- L'étude menée par la SHNAO dans le cadre du Plan biodiversité du Parc a permis de repérer deux nouvelles espèces de papillons diurnes patrimoniaux sur le territoire de la commune de Josat : *Maculinea arion* (Azuré du serpolet, inscrit à l'annexe IV et sur liste rouge régionale) et *Hipparchia statilinus* (Le Faune).
- Des propriétaires et les communes de Jax et de Mazerat-Aurouze ont été sensibilisés à la charte Natura 2000. La commune de Mazerat-Aurouze a souhaité s'engager pour ses parcelles communales et sectionales boisées. Un engagement a été signé en 2014 : celui de la commune de Jax pour une parcelle de 0,6 ha de forêts d'intérêt communautaire.
- Les propriétaires de parcelles plantées en pins douglas situées en bordure de la Senouire (commune de Josat) ont été contactés en vue d'un contrat forestier de restauration et de régénération de la ripisylve. Seuls deux d'entre eux ont marqué un intérêt pour ce projet qui concernerait 1,89 ha sur trois parcelles.
- Le Parc et ses partenaires, notamment la Chambre d'agriculture et le CEN Auvergne, ont mené, en 2014, une réflexion préalable aux futures mesures agro-environnementales. Le site Natura 2000 Complexe minier de la vallée de la Senouire sera intégré dans le PAEC (1) Haut-Allier qui est porté par le SMAT (2) et concerne 71 communes pour environ 89 390 hectares. Ce projet a été pré-sélectionné par le Conseil régional.

Petit rhinolophe dans une cavité minière



Azuré du serpolet
CC BY-SA 3.0 BJC&Co

- (1) Programme agroenvironnemental et climatique
- (2) Syndicat mixte d'aménagement

Les Turlurons



- A l'occasion de la Fête de la nature qui avait pour thème « Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches », le CEN Auvergne et le Parc ont organisé une balade de découverte du site Natura 2000 de la vallée de la Senouire.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virenes

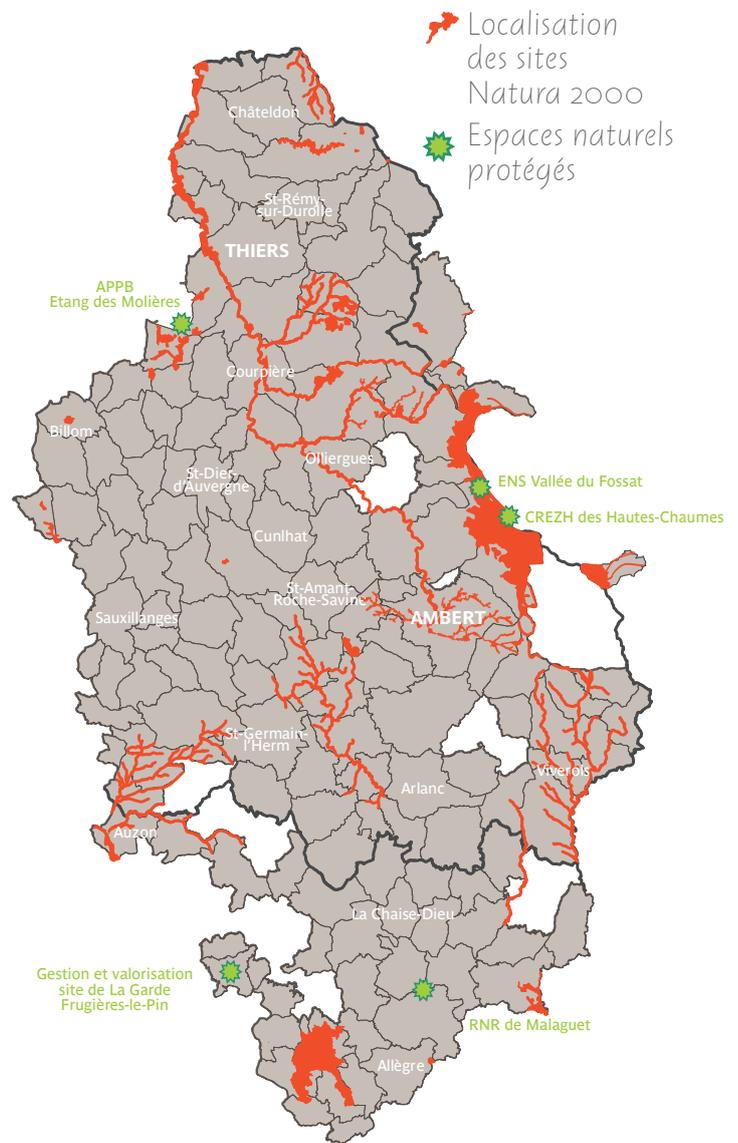
- Le comité de pilotage a de nouveau confié au Parc l'animation de la mise en œuvre du document d'objectifs de ce site Natura 2000 situé sur le territoire de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme).
- La Chouette de Tengmalm, le Pic noir et le Vautour fauve, trois espèces inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux, ont été observés par des naturalistes à proximité du hameau de Virenes.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Dans le cadre des évaluations d'incidences, le Parc a fourni à des porteurs de projet les informations sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire et les a sensibilisés aux précautions à prendre pour leur préservation. Cette démarche a concerné l'aménagement foncier de la commune d'Aubusson-d'Auvergne, les travaux de réaménagement de la RD 996 au Pont de la Molette (commune d'Auzelles), la mise en vente d'une maison qui abrite une colonie de reproduction de petits rhinolophes, le changement des pratiques agricoles à proximité d'un gîte estival de chauves-souris, des arbres tombés pendant un épisode neigeux en novembre 2013.
- L'association Chauve-Souris Auvergne a organisé à Auzelles et Aubusson d'Auvergne deux animations de découverte des chauves-souris.
- Le suivi hivernal des populations de chiroptères a révélé que la cavité minière de la Pause abritait 40 chauves-souris de 5 espèces différentes dont 35 Petits rhinolophes.

Dore et affluents

- Le Parc a organisé, à l'intention des maîtres d'œuvre et entrepreneurs forestiers, une présentation des systèmes de franchissement permanent qui ne modifient pas le lit du



cours d'eau. Une plaquette a été remise aux 19 participants.

- Cinq espèces supplémentaires inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats ont été répertoriées en 2014 : le crapaud Sonneur à ventre jaune, le Lucane cerf-volant (insecte), le Cui-vré des marais (papillon) et deux espèces de chauves-souris (Barbastelle et Grand/Petit Murin).
- Originaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante sauvage envahissante très allergisante qui se développe en Auvergne depuis quelques années. Il est donc essentiel d'endiguer rapidement sa prolifération avant que sa présence trop importante rende la lutte beaucoup plus difficile et plus onéreuse. Aussi plusieurs initiatives ont-elles été prises en 2014 par le Parc et ses partenaires, sur le territoire de ce site Natura 2000 : réunions d'information et de sensibilisation à l'intention des élus (150 personnes), des agriculteurs et du grand public (52 participants au total) ; présentation d'une exposition à Néronde-sur-Dore et à la Maison du Parc.



Autres sites protégés

Hors sites Natura 2000, 17 espaces naturels du Livradois-Forez bénéficient de mesures de protection ou de préservation : sites inscrits et classés, réserve naturelle régionale ou espaces naturels sensibles, sites sous arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Certains sont gérés par le Parc.

Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet

Après trois ans d'étude et de concertation menées par le Parc, en liaison étroite avec le Conseil régional d'Auvergne, celui-ci a accordé, en septembre 2014, le label de Réserve naturelle régionale (RNR) au lac de Malaguet (22 ha) et à une partie de son bassin versant rapproché (32 ha). La singularité de ce classement réside dans le fait que ce site de Haute-Loire, aux confins du plateau de La Chaise-Dieu et du Velay est particulièrement morcelé (47 parcelles) et appartient en quasi-totalité (92 %) à des propriétaires privés. La Région ayant écarté le recours à une enquête publique et à un classement en Conseil d'Etat, il fallait que les 33 propriétaires acceptent les contraintes liées au classement en RNR. Une dynamique collective pour la préservation et la mise en valeur du lac de Malaguet en tant que bien commun est maintenant lancée. Le Conseil régional d'Auvergne a confié la gestion de cette RNR au Parc. Le plan de gestion prévoit notamment la restauration d'une tourbière asséchée, l'accompagnement des pratiques agricoles, la sensibilisation à la réglementation...



Inauguration de la RNR de Malaguet en octobre 2014

Les affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

Grâce au soutien de la Fondation de France, le Parc a pu programmer deux années d'actions sur le site à serpentines de Saint-Préjet-Armandon (Haute-Loire) identifié comme prioritaire dans le Plan biodiversité du Parc et dans le schéma des Espaces naturels sensibles adopté par le Conseil général en 2012. Ces affleurements géologiques tout à fait originaux abritent une des trois stations auvergnates de la Notholène de Maranta, fougère très rare d'affinité méridionale, et des pelouses sèches d'un grand intérêt écologique. Ces milieux que maintenaient des pratiques agro-pastorales sont aujourd'hui colonisés par les ligneux.

Lac de Malaguet avec le Mont Bar en arrière plan



Autres sites

- L'implication de la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire), de la Communauté de communes du pays de Paulhaguet et du Parc a permis la mise en place depuis fin 2013 d'un document de gestion quinquennal du site communal de La Garde qui ne bénéficie d'aucun statut de protection. Le Parc a suivi la mise en œuvre de ce plan : encadrement de travaux de restauration (abattage/débroussaillage), suivi du pâturage, inventaire des criquets et sauterelles et animation d'une balade de découverte proposée aux habitants.
- En 2014, le Parc a lancé des diagnostics afin d'évaluer l'opportunité de mesures de protection ou/et de gestion dans des zones d'intérêt écologique mentionnées comme prioritaires dans son Plan biodiversité :
 - les étangs de Lance et de la Live (plaine des Varennes, Puy-de-Dôme), site remarquable pour la flore et les oiseaux ;
 - la zone marno-calcaire de Beurrières (Puy-de-Dôme) qui est le seul secteur du Livradois-Forez abritant des plantes messicoles (1) ;
 - les tourbières et étangs tourbeux du Haut-Livradois (Puy-de-Dôme) dont le patrimoine naturel est largement méconnu.



Frugières-le-Pin

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Guide des bonnes pratiques pour les activités de pleine nature

En 2014, le Parc a lancé la réalisation d'un guide des bonnes pratiques pour les activités de pleine nature. Rédigé en étroite concertation avec les représentants des activités de loisirs de pleine nature, il présente chaque activité, son impact sur les milieux naturels et les « bons gestes » permettant de réduire celui-ci.

Accompagnement et avis

- Le Parc a apporté à des porteurs de projet d'activités de pleine nature une information sur les richesses naturelles du Livradois-Forez, sur la fragilité des sites et sur la réglementation en vigueur.
- En amont de manifestations, motorisées ou non, le Parc a rencontré les organisateurs afin qu'ils évitent les sites sensibles et/ou protégés (sites Natura 2000, ZNIEFF (2), sites classés, APPB (3), ENS(4)), connus ou ponctuellement sensibles (sites de nidification, couloirs de migration).
- En 2014, le Parc a apporté un soutien (stand, banderoles, dons de bombes de craies, de sacs, de tee-shirts, de posters, de guides, de coupes...) à plusieurs manifestations de pleine nature non motorisées : Trail des Piqueurs (Saint-Jean-des-Ollières), Randonnée cycloportive « Les Copains » au départ d'Ambert, Ambertrail...
- A la demande des services de l'Etat, le Parc a rendu, en 2014, un avis sur 14 manifestations motorisées et sur 11 manifestations non motorisées (avec 4 visites de terrain).

(1) Plantes annuelles à germination hivernale que l'on trouve dans les champs de céréales : bleuet, coquelicot...

(2) Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

(3) Arrêtés préfectoraux de protection du biotope

(4) Espace naturel sensible



Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Médiation-action paysagère le long de la RD 906

Pour mettre en place, le long de la RD 906, un programme d'actions paysagères partagé qui privilégie l'expérience du terrain, le Parc a confié à un bureau d'études une mission de médiation/action. Les rencontres organisées en 2014 ont permis de prendre en compte les regards des usagers (résidents, visiteurs ponctuels, touristes, utilisateurs des transports en commun...), des habitants, des propriétaires..., et de mobiliser et de responsabiliser les riverains et les gestionnaires de la route (élus et techniciens) à propos de projets susceptibles d'avoir un impact sur les paysages. De nombreuses informations ont été collectées à l'occasion de la phase dite de médiation, comprenant notamment un « voyage impressionniste » et une « résidence itinérante » de paysagistes le long de l'itinéraire. Début 2015, une exposition itinérante le long la RD 906 conclura cette



Vers Piboulet
© Yoann Loubier

phase. Puis viendra la seconde : élaboration d'un programme d'actions pour sensibiliser les maîtres d'ouvrage et coordonner des actions exemplaires pour améliorer la qualité de l'itinéraire.

Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable

Restauration des façades des bâtiments publics et du petit patrimoine

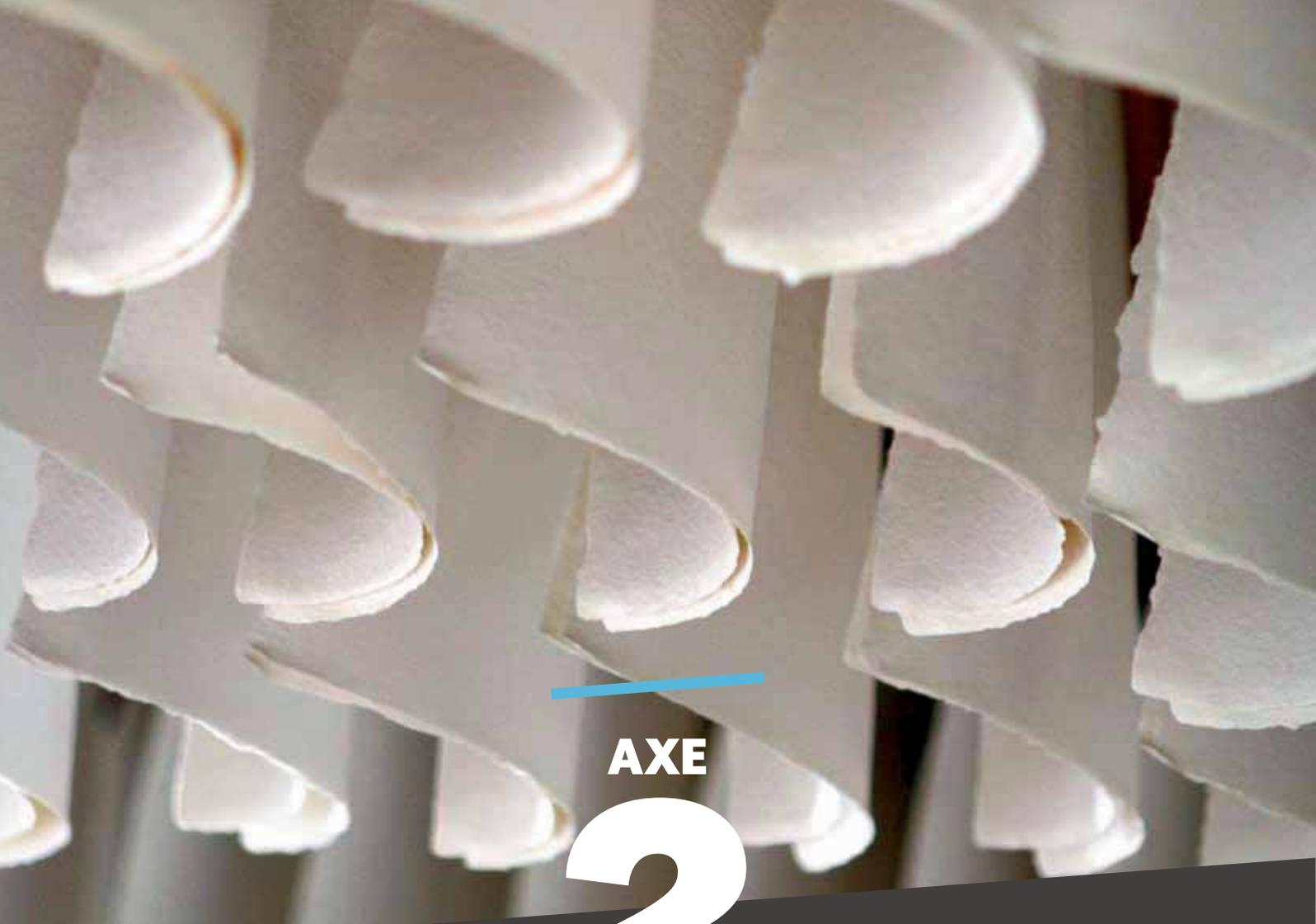
En Livradois-Forez comme ailleurs, le « petit patrimoine » (croix, fontaine, lavoirs, fours, ponts, cartes à lait ...) témoigne d'un passé, d'un art de vivre et de traditions locales. Le Parc sensibilise à sa sauvegarde les communes et les communautés de communes auxquelles il apporte des conseils sur les travaux à réaliser et sur les techniques à mettre en œuvre pour une restauration. Sa démarche est similaire dans le cadre du dispositif « restauration des façades ». En 2014, il a financé 5 dossiers portés par une commune de Haute-Loire, Sainte-Marguerite, par trois communes du Puy-de-Dôme, Esteil, Medeyrolles et Saint-Gervais-sous-Meymont, et par



Façade financée à Bort-l'Etang - 2014

la Communauté de communes de la vallée de l'Ance (Puy-de-Dôme). La qualité de ces restaurations et le choix de matériaux locaux leur donnent une valeur d'exemple.

Le Parc a par ailleurs signé une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine.



AXE

2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

SAGE Dore

- A partir de 2007, le Parc a coordonné l'élaboration du SAGE Dore. Afin de privilégier une gouvernance locale, la CLE (1) a souhaité qu'il soit chargé de sa mise en œuvre. Après délibération des 104 communes du périmètre du SAGE Dore, un arrêté interpréfectoral du 7 mars a entériné l'approbation du SAGE Dore et le portage par le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez de sa mise en œuvre.
- Afin d'adapter le fonctionnement de la CLE à la phase de mise en œuvre du SAGE, trois groupes de travail ont été créés : zones humides, continuité écologique et dynamique fluviale (ce thème est traité conjointement avec le SAGE Allier aval).
- La définition d'un programme d'actions suppose de disposer de données sur la qualité physico-chimique de ce réseau hydrographique (état de préservation des cours d'eau et de leurs milieux associés). Les deux études préalables lancées en 2013 se sont poursuivies en 2014. La première, réalisée par le Parc, porte sur la qualité physique des rivières. La prospection de plus de 380 km (dont 150 en 2014) a permis de relever et d'estimer de nombreuses altérations de la morphologie des cours d'eau : passages à gué inadaptés, zones de piétinement des berges, altérations de la continuité écologique, zones humides en bordure de



Passé à poissons des Prades

Contrat territorial Dore amont

- L'élaboration du Contrat territorial Dore amont (647 km² et 472 km de cours d'eau), portée par le Parc, a débuté en 2012. Ce Contrat vise à mettre en place en tête du bassin versant des mesures concrètes pour le respect d'objectifs environnementaux (voir détail des problématiques dans le Bilan 2013 du Parc). Le projet de Contrat territorial, ses annexes, le programme d'actions et le calendrier prévisionnel élaborés en concertation avec les partenaires techniques et financiers ont été validés par le comité de pilotage fin 2014 puis déposés à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour avis. Au préalable, les enjeux et le programme de travaux avaient été présentés aux élus du Sivom d'Ambert et des quatre communautés de communes concernées qui ont pu s'exprimer sur cette démarche.
- Pour pouvoir porter la réalisation de ce Contrat territorial et assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux, le SIVOM d'Ambert a dû modifier ses statuts. Le Parc a accompagné ce processus de modification.



La Dore à Olliergues - © Yoann Loubier

(1) Commission locale de l'eau

cours d'eau, espèces invasives, espèces patrimoniales à protéger, encoches d'érosion, dégradations du lit, des berges et de la ripisylve. La seconde étude, confiée à un prestataire, concerne la qualité des eaux. Elle vise deux objectifs : mieux connaître les masses d'eau jusqu'alors exclues des programmes de suivi et mettre en place des indicateurs d'état qui seront utiles lorsque viendra le moment de dresser des bilans du Contrat territorial. Les données récoltées dans le cadre du diagnostic physico-chimique de la Dore ont été analysées en 2014 : sur les 10 masses d'eau du bassin versant de la Dore amont, seules 2 sont classées en « état bon », 6 sont considérées en « état moyen » et 2 présentent un « état médiocre ».

- L'animateur a apporté un appui technique à deux communes confrontées à des problèmes de gestion de cours d'eau : rédaction d'une note d'enjeux sur la problématique inondation pour la commune de Marsac-en-Livradois et conseils à la commune de Saint-Alyre d'Aranc pour un projet de réhabilitation de serves.
- Il a également suivi des opérations menées dans le périmètre du Contrat territorial : participation à l'élaboration d'un projet pour rétablir la continuité aquatique du Valeyre et réduire les risques d'inondation ; rencontre avec des propriétaires souhaitant supprimer des obstacles à la continuité aquatique ; contacts avec les collectivités propriétaires d'ouvrages inscrit dans la programmation du contrat.

Contrat territorial de la partie moyenne de la Dore

Situé entre les communes de Vertolaye (Puy-de-Dôme) et de Courpière (Puy-de-Dôme), le bassin versant de la Dore moyenne comprend plus de 200 km de rivières (dont 14 affluents principaux) et représente une superficie de 500 km². L'étude-bilan du Contrat restauration et entretien qui s'est terminé en 2010 ayant mis en évidence des altérations persistantes qui concourent au déclassement des masses d'eau, un programme d'actions a été défini et a permis de proposer un contrat territorial qui a été signé en janvier 2014. Il est porté par la Communauté de communes du Pays d'Olliergues pour le compte des huit collectivités de ce bassin versant. Ce Contrat territorial Dore moyenne 2014-2018 est financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil général du Puy-de-Dôme.

Contrat territorial Dore aval

Un travail réalisé par deux stagiaires de la DDT 63 a permis d'élaborer un premier programme d'actions. Le Parc a déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne un dossier de présélection du secteur Dore aval pour un contrat territorial dont le démarrage est prévu en 2015.

Accompagnement de projets

Le Parc a suivi les projets et réalisations de plusieurs collectivités : le plan d'épandage des boues de la station d'épuration du Syndicat des Trois rivières (Puy-de-Dôme) ; la mise en place par la Communauté de communes du pays de Craponne (Haute-Loire) et par la commune de Saint-Ferréol-des-Côtes (Puy-de-Dôme) de mesures compensatoires à la destruction de zones humides ; l'intégration des zones humides du SAGE Dore dans le PLUI (1) de la commune de Cunlhat (Puy-de-Dôme) et dans un projet d'installation agricole (Communauté de communes de la Montagne Thiernoise, Puy-de-Dôme) ; la réalisation du profil de baignade du lac d'Aubusson d'Auvergne (Puy-de-Dôme).



Station d'épuration de Saint-Gervais-sous-Meymont

(1) Plan local d'urbanisme intercommunal

Préserver et restaurer la qualité physique des milieux aquatiques

Contrat restauration et entretien des tourbières des Hautes-Chaumes du Forez

- Engagé en 2008, le contrat unique pour la préservation de trois tourbières interdépartementales et interrégionales situées en tête de bassin versant, sur la crête des monts du Forez et les Hautes-Chaumes du Forez, s'est terminé en 2013. Il concernait les tourbières de la Croix de Barras et de l'Oule (communes de Valcivières, Puy-de-Dôme, et de Saint-Bonnet-le-Courreau, Loire) et la tourbière de la Richarde (communes de Job, Puy-de-Dôme, et de Sauvain, Loire) qui présentent un grand intérêt hydrologique et de biodiversité. Le Parc a coordonné ce contrat qui impliquait trois maîtres d'ouvrage (le Conseil général de la Loire et les conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne et de Rhône-Alpes). En 2014, un prestataire extérieur en a dressé le bilan : appréciation des conditions de sa mise

en œuvre, état des lieux final, évaluation de sa réalisation et bilan technique et financier. Ces éléments vont permettre au Parc et à ses partenaires de préparer un nouveau contrat.

- Les participants (une soixantaine) à la manifestation de clôture de ce contrat ont pu mesurer les enjeux et découvrir les pratiques pastorales mises en place et les aménagements réalisés. Le même jour, ce contrat a été présenté à une quarantaine de techniciens du bassin de la Loire.



Tourbière de l'Oule - Linaigrette

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

Forêt et biodiversité

- Ce programme d'actions a été conduit sous la responsabilité du Parc avec l'aide technique et partenariale de l'Association des communes forestières du Puy-de-Dôme et avec quatre maîtres d'œuvre : le Conservatoire des espaces naturels (CEN) Auvergne, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Auvergne, l'Agence des montagnes d'Auvergne de l'Office national des forêts (ONF) et la Fédération du Puy-de-Dôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique.
- Deux études de faisabilité pour la restauration de zones humides en forêt ont été conduites par le CEN. La première, qui concerne une partie des sources de la Dolore dans le Haut-Livradois (au sud du bourg de Saint-Eloy-la-Glacière, Puy-de-Dôme), oriente les gestionnaires, propriétaires et élus vers plusieurs scénarios de remise en état de la zone humide. La seconde, réalisée dans la zone de la tourbière du Château (aux confins des communes de Saint-Bonnet-le-Bourg et de Saint-Bonnet-le-Chastel, Puy-de-Dôme), propose la restauration des berges du cours d'eau qui traverse la tourbière par enlèvement de quelques arbres. Ces propositions sont reprises dans le programme d'action du Contrat territorial Dore amont.
- A partir d'un réseau de parcelles expérimentales, le CRPF et l'ONF ont mis au point un itinéraire sylvicole pour les sapinières de basse altitude soumises aux changements climatiques. L'originalité de cet itinéraire repose sur le traitement des prélèvements au long de la vie du peuplement et sur la gestion de la lumière. Deux réunions ont été organisées pour présenter à des propriétaires ce choix technique qui est testé sur 10 parcelles réparties sur 4 sites (3 en forêt privée, 1 en forêt bénéficiant du régime forestier).

- La Fédération du Puy-de-Dôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique a étudié les corrélations entre la gestion des berges de rivières et la qualité biologique des cours d'eau en milieu forestier. Sur deux cours d'eau situés sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Cunlhat (Puy-de-Dôme), le Charlotier et la Brugère. Quatre stations ont été choisies pour apprécier en quoi les dissemblances de la ripisylve ont un impact direct sur l'hydromorphologie et/ou la qualité biologique de l'eau. Plusieurs indicateurs, qui pourraient aider les propriétaires pour la gestion des berges, vont être testés sur d'autres stations dans le cadre du contrat de rivière Dore amont.



Gentiane pneumonanthe - Saint-Bonnet-le-Bourg

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert

- Depuis fin 2013, un animateur du Parc est chargé de la mise en œuvre des actions de la Charte forestière adoptée par les sept communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert pour favoriser la structuration et la dynamisation de la filière forêt-bois. L'ACoFor63 (1) accompagne la démarche dans le cadre d'une animation partagée.
- En 2014, le comité de suivi de cette Charte forestière a défini trois axes prioritaires : la structuration de la filière bois-énergie locale ; l'amélioration des conditions d'utilisation des voiries publiques pour l'exploitation forestière ; les recrutements dans les entreprises de la première transformation du bois.
- Le groupe de travail « Structuration de la filière bois-énergie locale » a engagé une réflexion sur les modalités de développement d'une filière locale d'approvisionnement en plaquettes forestières, dans une logique de circuit court et de complémentarité avec l'offre déjà existante. L'arrivée en Livradois-Forez, fin 2014, d'une entreprise proposant un service global de vente de chaleur bois (études, investissement, exploitation, maintenance) a réorienté les travaux de ce groupe.



- Les élus ont souhaité engager une concertation avec les professionnels de l'exploitation forestière pour améliorer les modalités d'usage des voiries forestières. La Charte forestière du Pays de Guéret, qui a mis en place un mode opératoire pour l'exploitation des bois, a été présentée à l'occasion d'une journée dédiée à ce thème. Des élus de l'arrondissement d'Ambert ont constitué un groupe de travail pour relancer le dialogue avec les professionnels de l'exploitation forestière.

(1) Association des communes forestières du Puy-de-Dôme

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Autonomie des exploitations et pratiques durables

Fourme et fromages fermiers du Livradois-Forez

La formation-action mise en place en 2011 par le Parc - en partenariat avec le CFPPA (1) d'Aurillac et l'EDE (2) du Puy-de-Dôme - pour un groupe de producteurs de fromages fermiers du Livradois-Forez s'est terminée en 2014. Compte tenu des résultats obtenus pour l'organisation du travail, la conduite des troupeaux et la qualité sanitaire, les participants souhaitent poursuivre ce travail collectif au sein de l'association des producteurs de fourme et fromages fermiers du Livradois-Forez.

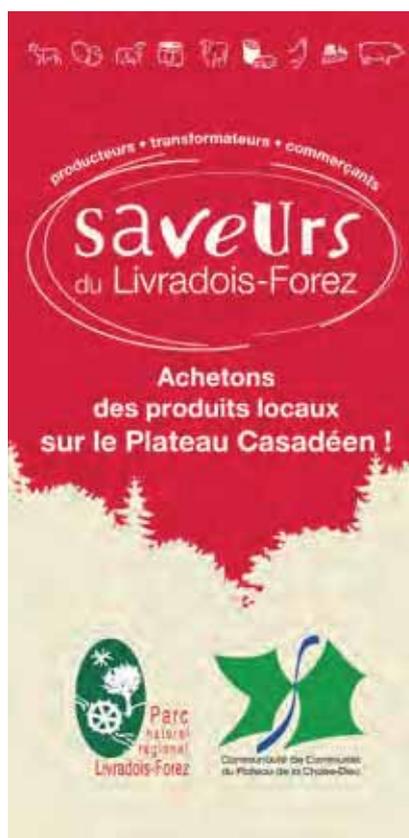


Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Favoriser les circuits courts

Valorisation des produits locaux

- Le Parc a accompagné des initiatives locales pour la vente et la promotion des produits fermiers : édition d'une plaquette et organisation d'un marché de producteurs par la Communauté de communes du plateau de La Chaise-Dieu (Haute-Loire) ; animation de l'association Le panier de la Dore créée par des producteurs du pays de Courpière et des alentours (Puy-de-Dôme) ; animation d'un groupe de producteurs qui porte un projet de magasin à Ambert (Puy-de-Dôme).
- La Communauté de communes du Haut-Livradois (Puy-de-Dôme) et le Parc ont travaillé sur le devenir de l'atelier de découpe et de la SARL BioSavine.
- La Laiterie de la Tourette a bénéficié de l'accompagnement du Parc pour son agrandissement.



(1) Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
(2) Etablissement départemental de l'élevage.

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs



RESEAU AGRICOLE LIVRADOIS FOREZ

- Depuis 2005, la Maison du Parc accueille le « Réseau agricole Livradois-Forez » (RALF), qui est une cellule de suivi et de veille sur la transmission des exploitations agricoles, l'installation d'agriculteurs et l'accès au foncier. Son animateur travaille sur les bases de données agricoles des communautés de communes adhérentes. Il est en contact avec les cédants et met en œuvre les actions agricoles portées par les communautés de communes.
- En 2014, la Communauté de communes de La Chaise-Dieu (Haute-Loire) a confié à RALF l'intégration des données de son diagnostic foncier agricole.
- L'animateur de RALF reçoit des candidats à l'installation. Il les aide à définir leur projet, à organiser leurs activités, à rechercher un lieu où s'installer...
- RALF a participé à la réalisation du diagnostic foncier du pays d'Ambert et de la Communauté de communes Livradois porte d'Auvergne (Puy-de-Dôme) et a accompagné la commune de Valcivières (Puy-de-Dôme) pour la répartition des sectionnaux des Allebasses entre six utilisateurs.
- Le Réseau agricole Livradois-Forez et le Réseau agricole Combrailles-Artense ont mis en ligne un site Internet commun (www.reseauagricole.fr) qui présente notamment les offres de reprise d'exploitations agricoles, les demandes et offres de stage et les aides financières.
- Fin 2014, le Parc a reçu une délégation du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (Nord-Pas-de-Calais) qui est intéressé par ce réseau.

Accompagnement de porteurs de projet

Le Parc a accompagné 29 porteurs de projets agricoles en 2014, dont 23 nouveaux. 15 ont abandonné ou sont partis dans d'autres territoires, 12 projets ont abouti ou sont en cours de réalisation et 2 en sont encore à la phase de réflexion.



Projet agro-environnemental et climatique

Dans le cadre du nouveau dispositif des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) de la politique agricole commune, le Parc a élaboré et déposé un Projet agro-environnemental et climatique (PAEC). Cette candidature du Livradois-Forez n'ayant pas été retenue par le Conseil régional en 2014, un nouveau dossier sera présenté en 2015

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

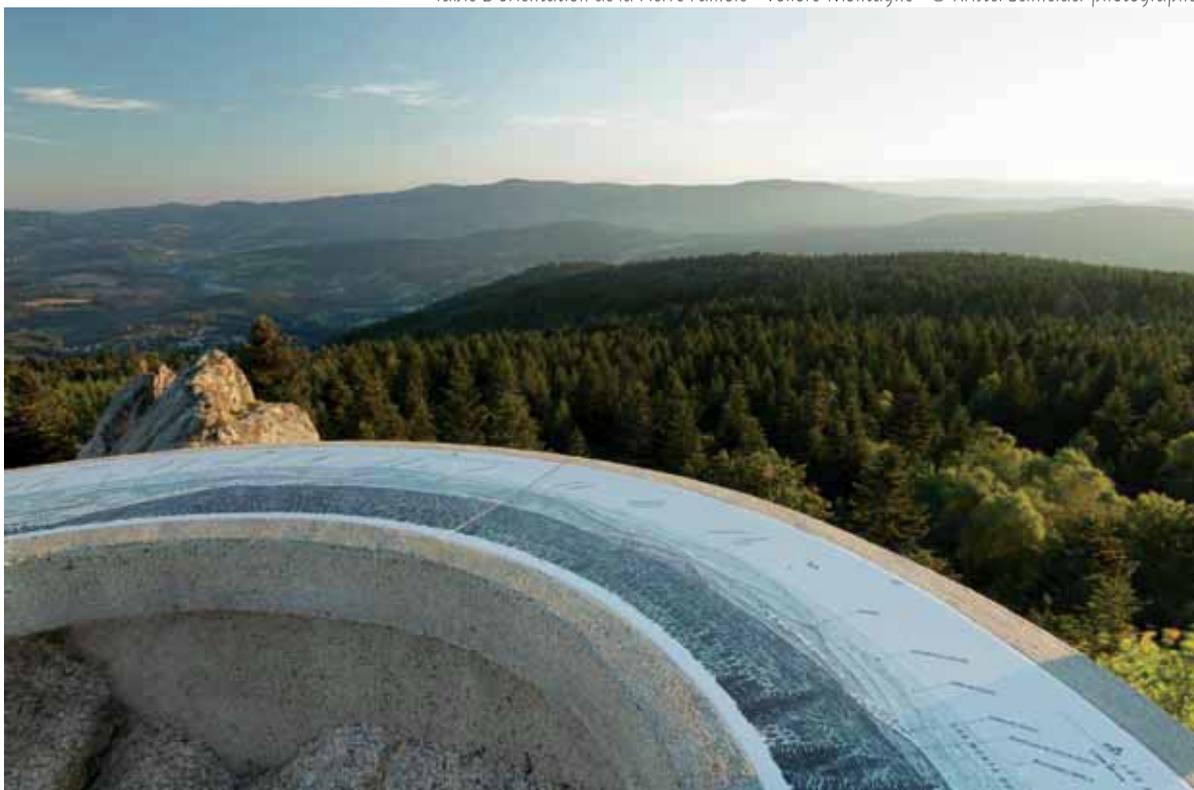
Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

La Maison du tourisme devient Office de tourisme intercommunautaire

- A l'initiative du Parc et de huit communautés de communes - Billom Saint-Dier/Vallée du Jauron, Entre Dore et Allier, Haut-Livradois, Livradois Porte d'Auvergne, Pays d'Ambert, Pays de Courpière, Pays de Cunlhat et Pays d'Olliergues, la Maison du Tourisme du Parc naturel régional Livradois-Forez, créée en avril 2011, devient l'Office de tourisme intercommunautaire (OTI) du Livradois-Forez à partir du 1er janvier 2015. Cette nouvelle organisation (qui a fait l'objet d'un important travail de concertation jusqu'en 2014) permet d'offrir de nouveaux services aux prestataires touristiques grâce à la mutualisation des moyens humains et financiers pour développer des missions de commercialisation, de promotion, d'accueil et d'animation.
- La Maison du tourisme a édité un guide recensant ses services et ceux du Parc dans le cadre de l'accompagnement des acteurs touristiques du territoire : formation, promotion, accueil et qualification de l'offre.
- La Maison du Tourisme a lancé les Ateliers numériques de Territoire, programme de sensibilisation des acteurs du tourisme aux outils numériques (trois sessions en 2014 : le courrier électronique dans les relations client, le référencement par Google+ et la photographie).



Table D'orientation de la Pierre Pamole - Vollore-Montagne - © Kristel Schneider photographe





Le tourisme dans les Parcs naturels du Massif central

Le réseau IPAMAC, regroupant les 10 Parcs naturels du Massif central, travaille sur la sensibilisation au tourisme durable. Les projets 2014 concernaient :

- le développement de l'itinérance touristique à travers la valorisation des circuits de grandes itinérances (GR, GTMC...) ainsi qu'une réflexion sur les trains touristiques ;
- la deuxième édition du concours « Un autre tourisme s'invente ici » sur le thème de l'accessibilité (handicap, mixité sociale, exclusion, éloignement...). Le jury de ce concours se réunira en mars 2015 ;
- un appel d'offre à destination des opérateurs de voyage dans le cadre du volet 3 de la Charte européenne du tourisme durable (portant sur le partenariat entre opérateurs et Parcs dans la conception de séjours éco-touristiques).

Forum des acteurs touristiques

La Maison du tourisme organise chaque année une réunion regroupant l'ensemble des partenaires et socio-professionnels dans le cadre de son forum des acteurs touristiques. L'objectif de cette journée 2014 était de présenter la nouvelle organisation de la Maison du tourisme en OTI et d'informer sur les nouveaux services aux prestataires. Les 47 participants ont pu participer aux trois ateliers proposés : commercialisation, réservation en ligne et promotion / éditions.

Communication et promotion touristique

- Dans le cadre du développement des relations presse et en partenariat avec le CRDTA (1), la Maison du tourisme a accueilli des journalistes allemands et suisses en Livradois-Forez.
- En partenariat avec les prestataires touristiques, la Maison du tourisme a participé en 2014 à trois salons grand public : le Salon du randonneur de Lyon, le Festival curieux voyageurs de Saint-Etienne et le Salon du Printemps de Roanne. Ces salons visent à promouvoir le territoire Parc naturel régional Livradois-Forez auprès du public.



(1) Comité régional de développement touristique d'Auvergne

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

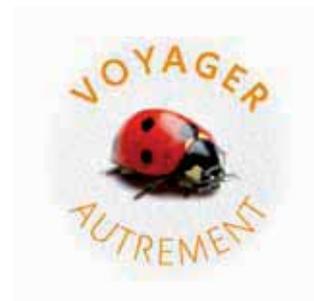
Randonnées

- Le Parc met à disposition de la Maison du tourisme et des bénévoles de l'association RELF (Randonnée en Livradois-Forez) le matériel nécessaire pour l'entretien et le balisage des sentiers.
- En complément des guides de randonnées du Livradois-Forez (Tour VTT, Tour de pays, ...), la Maison du tourisme apporte une aide technique aux communautés de communes pour l'édition de leurs topoguides locaux de petites randonnées. En 2014 elle a accompagné la Montagne Thiernoise et le Pays d'Ambert.

Géoroute du volcanisme

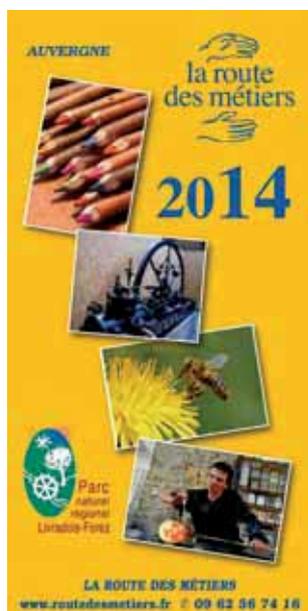
Le Parc a participé aux groupes de travail du réseau « Terres de volcans », porté par le CPIE du Velay visant à valoriser les sites géologiques d'Auvergne.

Randonnée - © Kristel Schneider photographe



Route des Métiers

- L'association Route des Métiers compte environ 40 adhérents – artisans, producteurs fermiers, châteaux et musées. Ils sont attachés à la promotion du Livradois-Forez et c'est d'ailleurs la première destination touristique du Parc. Le Parc fait partie de la commission qualité du réseau qui rend visite aux postulants afin de s'assurer qu'ils respectent la Charte qualité de l'association.
- Dans le cadre d'une convention de partenariat tripartite et annuelle avec la Maison du tourisme, le Parc accompagne l'association pour l'édition et la diffusion de son dépliant annuel et la mise à jour de son site Internet www.routedesmetiers.fr

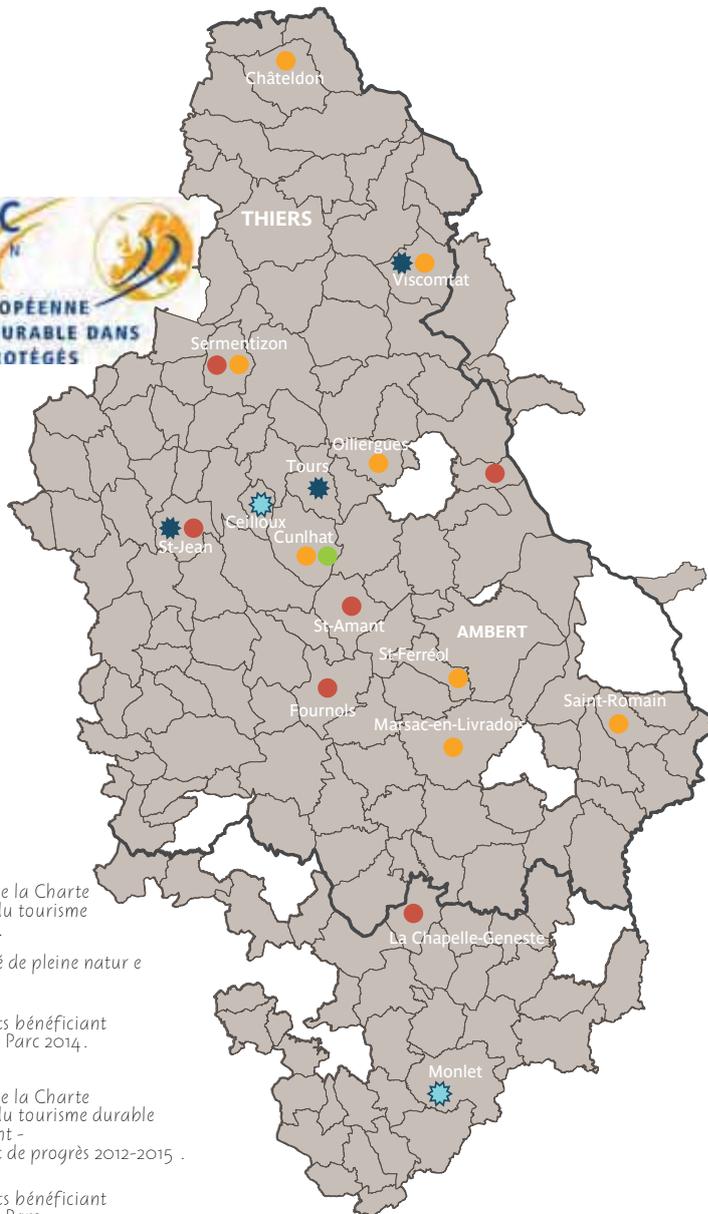


Sur les pas de Gaspard

- L'association Sur les pas de Gaspard regroupant sites de visite, hébergements et structures d'éducation à l'environnement, a la volonté de faire partager son amour du Livradois-Forez auprès du jeune public (familles avec enfants et scolaires) à travers des animations, des séjours, des classes de découverte et des hébergements adaptés et de qualité.
- Le Parc et la Maison du tourisme accompagnent l'association à travers une convention de partenariat.
- Le référentiel d'audit du marquage « Accueil du Parc naturel régional Livradois-Forez » pour les prestations d'accompagnement a été testé sur trois membres de l'association. Ces tests ont permis au Parc de faire valider son dossier de marquage par la commission dédiée de la Fédération des Parcs régionaux.



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables



- Signataires de la Charte européenne du tourisme durable 2014.
- Idem : activité de pleine nature
- ★ Hébergements bénéficiant de la marque Parc 2014.
- Signataires de la Charte européenne du tourisme durable Réengagement - fin de contrat de progrès 2012-2015 .
- ★ Hébergements bénéficiant de la marque Parc. Réengagement - fin de contrat de progrès 2012-2015 .

- Le Parc est signataire du volet 1 de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés (CETD) depuis 2005. Il accompagne les entreprises touristiques vers le volet 2 de la CETD et dans l'attribution de la marque « Accueil du Parc ». Il entend ainsi œuvrer à l'émergence de nouveaux comportements et de nouvelles manières de passer ses vacances. En 2014, 11 prestataires (hébergements et activités de pleine nature) ont bénéficié d'un audit en vue de leur adhésion au réseau tourisme durable du Parc.
- Dans le cadre de sa convention avec Accueil Paysan Auvergne, le Parc a proposé un plan de formations aux prestataires touristiques engagés dans le réseau : tourisme et handicap, permaculture, positionnement marketing. Un voyage d'étude a été organisé dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche sur le thème de la valorisation touristique du terroir et de l'organisation collective.
- Le Parc a lancé sa mallette test « électricité », outil prêté aux prestataires touristiques.
- Le Parc a actualisé ses contenus sur internet avec une présentation du tourisme durable, de la CETD et la marque Accueil sur le site institutionnel du Parc ainsi qu'un onglet spécifique « voyager durable » sur le site de la Maison du tourisme « vacances en Livradois-Forez ». Le Parc a de plus réédité ses plaquettes institutionnelles à destination des partenaires.
- La commission « marque » de la Fédération des PNR a validé le dossier de marquage du Parc Livradois-Forez concernant les prestations de visite et d'accompagnement. Ce dossier a fait l'objet d'un travail mené de manière transversale avec l'équipe pluridisciplinaire du Parc. La démarche a été présentée et testée avec les partenaires proposant des visites et sorties commentées.

La paresse en douce à Tours-sur-Meymont



Journée découverte

Chaque année, le Parc et la Maison du tourisme organisent une « journée découverte » pour permettre aux prestataires touristiques, aux salariés des offices de tourisme et à leurs autres partenaires de mieux connaître les richesses touristiques et patrimoniales du Livradois-Forez. En octobre, 22 acteurs du tourisme en Livradois-Forez ont participé à une journée sur le thème « urbanisme et paysages » avec au programme la lecture de paysages, une présentation de l'Atelier d'urbanisme du Livradois-Forez et de son travail sur les centres-bourgs et la découverte d'un éco-hameau.



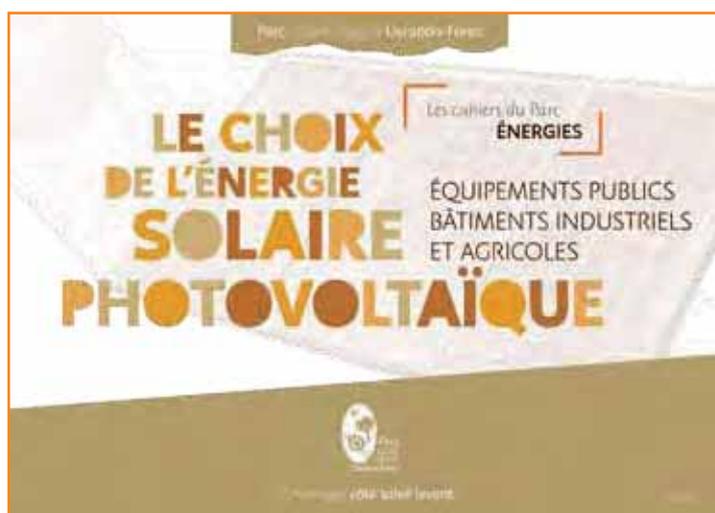
Lecture de paysage

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Eole - lien du Livradois-Forez

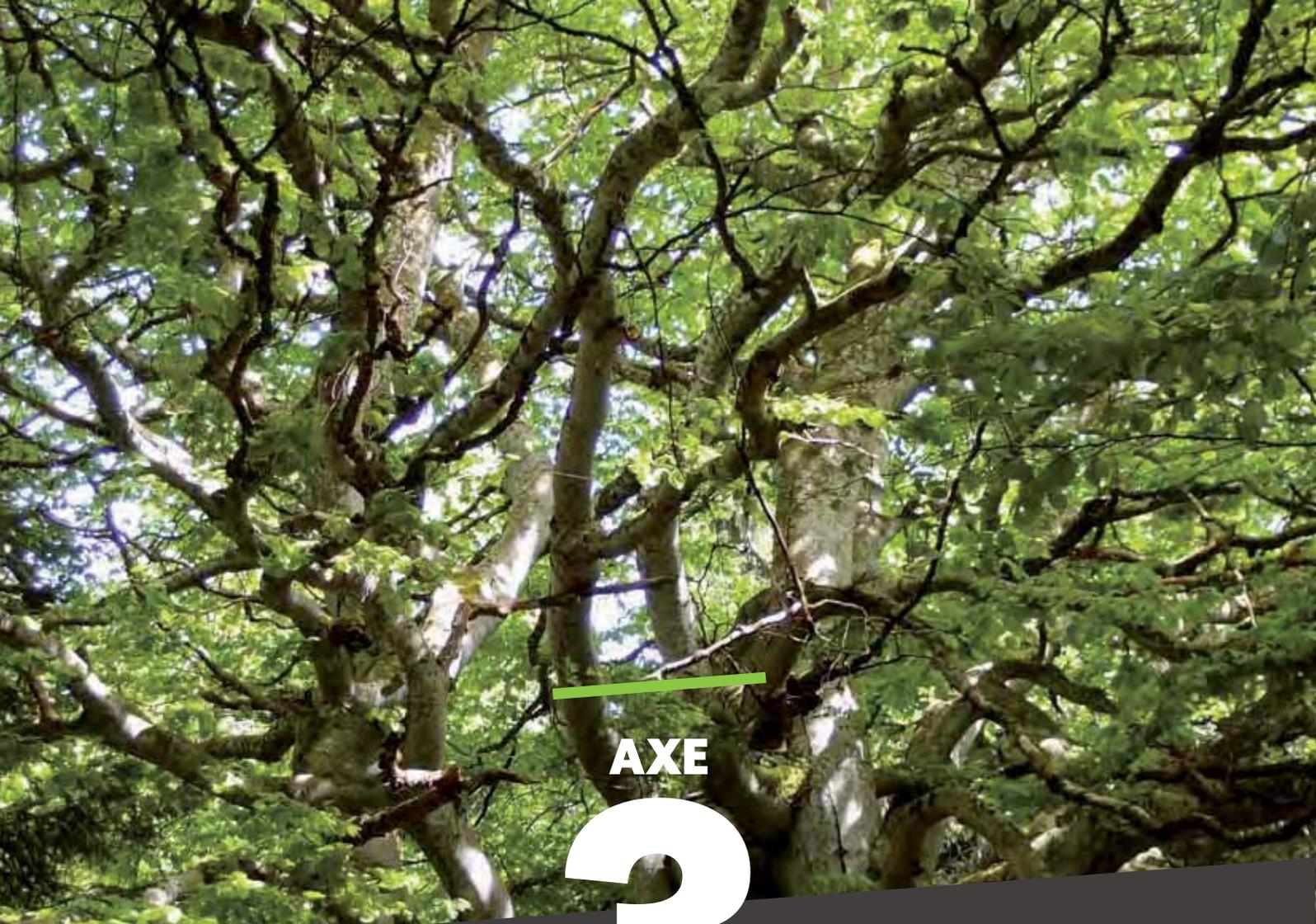
- En 2014, la SAEML (1) Eole-lien du Livradois-Forez - créée en 2010 par le Parc, 12 collectivités et la Société ABO Wind pour mettre en œuvre le principe de solidarité territoriale inscrit dans le schéma éolien du Livradois-Forez - a obtenu les autorisations préfectorales de permis de construire et d'autorisation d'exploiter pour cinq éoliennes à Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme) mais des recours ont été déposés.
- Le Parc, qui assure le pilotage des opérations à la charge des partenaires publics, a mis en place un groupe de travail composé d'élus et de techniciens pour mener une réflexion sur le financement de ce projet de parc éolien. Un cabinet spécialisé a analysé la valeur de celui-ci. Les actionnaires publics de la SAEML ont également pu entendre des témoignages de porteurs de projet sur deux modes de financement de parcs éoliens : partenariat public/privé à Saint-Georges-sur-Arnon (Centre - Val de Loire) et financement citoyen en Pays de Vilaine (Bretagne).



Photovoltaïque

Le Parc souhaite favoriser un « développement responsable » du photovoltaïque. Il a édité à l'intention des collectivités territoriales un outil d'aide à la décision. Cette initiative a bénéficié du soutien de l'ADEME (2), du Conseil régional d'Auvergne et du Conseil général du Puy-de-Dôme.

(1) Société anonyme d'économie mixte locale
(2) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



AXE

3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

- Le maintien de la compétitivité des entreprises et donc le développement de l'emploi en Livradois-Forez passent par la mutation du tissu économique vers des pratiques plus durables. Pour accompagner celle-ci, le Parc incite les entreprises à intégrer dans leurs stratégies les critères de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et les soutient dans cette démarche. En 2013, dans le cadre de cette mission, il a été à l'initiative de la création du collectif Derself (1) qui réunit les acteurs du développement économique en Livradois-Forez et des entreprises. Ces partenaires ont rédigé un document d'orientation qui définit cinq axes stratégiques pour le développement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ces axes se déclinent en actions portées par un ou plusieurs partenaire(s). Le Parc, qui est chargé de l'animation du dispositif, veille à privilégier l'approche partenariale nécessaire à la mise en cohérence des actions RSE des membres de ce réseau.
- En 2014, trois entreprises du Livradois-Forez ont accueilli des rencontres inter-entreprises. La participation a été croissante, avec, en moyenne, une trentaine de participants par rencontre. Celles-ci sont organisées pour valoriser les bonnes pratiques, expliquer les intérêts de la RSE à partir d'exemples concrets et renforcer les liens entre les entreprises sur des démarches de progrès. Avant chaque rencontre, le diagnostic RSE de l'entreprise accueillante est réalisé par un cabinet extérieur qui diffuse ensuite un portrait RSE de l'entreprise à l'intention des membres du réseau.
- Le site Internet mis en ligne en 2014 (www.rse-livradois-forez.org) explique la RSE et présente les entreprises engagées dans la démarche et la dynamique territoriale qu'elle crée.
- En partenariat avec l'Université de Clermont-Ferrand et France Business School (Ecole de commerce de Clermont-Ferrand), le Parc a organisé et accueilli un séminaire scientifique



Rencontre avec l'entreprise Jakubowski

dont le thème était « Penser la responsabilité sociétale des entreprises au sein des territoires ». Une quarantaine de personnes y ont participé.

- Une formation de trois jours a été proposée aux dirigeants d'entreprises. Avec pour objectif de faire connaître et comprendre les enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale, d'identifier les contraintes et opportunités spécifiques à chaque entreprise et de définir ses démarches de progrès. Sept entreprises y ont participé.

(1) Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez.



Rencontre avec l'entreprise Forignal



Rencontre avec l'entreprise Smurfit Kappa/Dore Emballage

Développer l'économie sociale et solidaire

- En 2014, le Parc et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont travaillé à la définition d'un projet commun en faveur d'un développement économique local qui soit responsable et durable. Le recrutement par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) d'une chargée de mission affectée pour un mi-temps au Livradois-Forez a permis la création, en 2014, d'un collectif baptisé La Tresse (Territoire de rencontres de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement). Il réunit les acteurs du Livradois-Forez qui souhaitent s'impliquer pour une économie innovante et coopérative, et favoriser une économie de réseaux basée sur l'interconnaissance des acteurs du territoire, sur des principes de coopération et de mutualisation et sur des démarches collectives et d'entraide économique. Animée par la CRESS et le Parc, cette démarche vise à soutenir des initiatives collectives de création d'activités qui s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire. En effet, même s'ils répondent à des besoins socio-économiques locaux, ces projets innovants dont le modèle économique est souvent hybride rencontrent des difficultés pour trouver des financements et des lieux d'expérimentation.
- Le projet a été présenté en novembre 2014 au cours d'une journée intitulée « Entreprendre collectivement en Livradois-Forez » organisée par le Parc et à laquelle 150 personnes ont participé. Cinq questions ont été abordées : dans quelle mesure des besoins sociaux-économiques locaux peuvent être satisfaits par des projets collectifs ? Comment garantir une bonne gouvernance collective ? Quel accompagnement pour favoriser les initiatives collectives ? Comment financer les projets collectifs ? Comment les tiers-lieux peuvent susciter l'entrepreneuriat collectif ?
- Un site Internet présente et suit le projet (www.latresse.org).



Epicerie solidaire à Thiers © Yoann Loubier

Valorisation des invendus alimentaires

L'enquête réalisée par le Parc et l'étude effectuée par le bureau d'études Auvergne Bio Distribution ont montré que la mise au rebut de fruits et légumes par les grandes surfaces et les agriculteurs du Livradois-Forez est très limitée. En revanche, afin de diversifier leur offre, les producteurs locaux ont manifesté le souhait de disposer d'un outil de transformation de fruits et de légumes cultivés à cet effet. Les acteurs de l'insertion s'étant mobilisés autour de cette demande, l'ESAT ⁽¹⁾ d'Egliseneuve-près-Billom (Puy-de-Dôme) envisage de s'équiper d'un autoclave pour proposer des prestations de services aux producteurs, en complément de son atelier de maraîchage. Cette diversification permettrait en outre aux salariés de l'ESAT d'entrer en contact avec les agriculteurs et les consommateurs. Auvergne Bio Distribution accompagne l'ESAT, notamment avec une étude de faisabilité. Les scénarios étudiés montrent que cette activité peut être rentable. L'hypothèse d'un outil mobile permettant d'aller au plus près des producteurs et des particuliers a été envisagée. Afin de peaufiner ce projet, le personnel de l'ESAT et des agriculteurs ont visité un ESAT de la Loire qui est équipé d'un tel atelier.

(1) Etablissement et service d'aide par le travail



Accueil d'actifs

- En 2014, 64 porteurs de projet (hors agriculture) ont contacté le Parc dont 16 via Internet (sites Cap'Actif, Auvergnelife de l'ARDTA et du New Deal Auvergne). Le Parc a accompagné 8 projets dans le cadre du dispositif régional "Résidence d'entrepreneur". Il s'agit d'un suivi personnalisé des projets avec prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement, et pour certains projets, la possibilité d'une rémunération mensuelle le temps de démarrer la nouvelle activité.
- Depuis août 2014, un courrier de bienvenue est envoyé aux nouveaux habitants du Livradois-Forez. Dans le cadre d'une convention signée avec La Poste, le Parc dispose chaque mois du fichier des adresses des nouveaux résidents. Ainsi, sur le dernier semestre 2014, 521 courriers ont été envoyés.



© Kristel Schneider photographe



Construire une offre d'activités durables

Cap'Actif et Cap'Offres

- Au cours de l'année 2014, les membres de Cap'Actif ont, au total, suivi 202 projets de création ou de reprise d'entreprise (40% de ces porteurs de projet ont été accompagnés par plusieurs de ces partenaires). 460 entreprises ont été créées ou reprises sur le territoire.
- Fin 2014, 253 entreprises figuraient dans le fichier de suivi des entreprises à transmettre de Cap'Offres. 192 de ces offres étaient en ligne sur le site Internet www.auvergnelife.tv : 59 entreprises (dont 27 ayant bénéficié du diagnostic « service+ »), 127 offres de locaux et 7 offres de « potentiel d'activité ».
- Alors qu'il atteint son « régime de croisière », le réseau Cap'Actif a défini deux axes de travail : la mobilisation croissante des élus dans leur rôle d'accueillants et la montée en compétence des techniciens sur la responsabilité sociétale des entreprises. Les deux sessions de formation organisées en 2014 affirment cette politique. Les 20 élus qui ont participé à la première ont approfondi leurs connais-

sances sur les enjeux démographiques de l'accueil en Livradois-Forez, sur la politique du Parc et sur le rôle de l'ARDTA (1). Deux créateurs d'entreprises leur ont présenté leur parcours d'installation. Puis, au cours d'un atelier, les participants ont échangé sur les actions mises en place dans leur commune et fait des propositions qui pourraient être reprises dans un « guide de l' élu référent à l'accueil ». Créée conjointement avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et financée par l'ARDTA, la seconde formation, d'une durée de trois jours, a permis à 13 techniciens (dont 6 du réseau Cap'Actif) de partager une vision commune de la responsabilité sociétale des entreprises et de construire une démarche et des outils qui amènent les porteurs de projet à intégrer le développement durable dans le processus de création d'entreprise.

- En partenariat avec les membres du réseau Cap'Actif, Pôle Emploi a organisé un Forum

(1) Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne

de la création-reprise d'entreprise à la Maison du Parc : une quarantaine de demandeurs d'emplois des bassins de Thiers et d'Ambert ont rencontré l'ensemble des interlocuteurs qui peuvent accompagner leur projet (12 stands). Le choix du lieu montre le rôle central que joue le Parc dans la coordination des partenaires de la création d'entreprise en Livradois-Forez et marque la volonté de ceux-ci d'organiser des événements de ce type dans ce territoire alors qu'habituellement ils se déroulent à Clermont-Ferrand.

— La démarche Cap'Offres – qui consiste à repérer des potentiels d'activités nouvelles à partir des besoins locaux - est maintenant reconnue par les communautés de communes comme un outil de veille et comme une occasion privilégiée d'échanges entre les élus, les agents de développement et techniciens de la création et reprise d'entreprises. Suite aux élections municipales, les nouveaux élus ont été informés sur la politique d'accueil et interrogés sur les axes de travail qu'ils souhaitent privilégier.

— De nouvelles pistes d'accompagnement de la création d'activités ont été explorées. Les réflexions menées dans le cadre du pôle ESS (voir plus haut) ont fait émerger plusieurs idées : prêt participatif pour les commerces de proximité, montages immobiliers innovants pour accueillir des activités itinérantes... Les ateliers du SRADDT (1) et la formation sur les usages numériques organisée par l'ARDTA ont nourri la réflexion des partenaires de Cap'Offres sur les activités à développer à partir du numérique. Une collaboration avec les chargés de mission de l'Atelier d'urbanisme du Livradois-Forez a permis d'avancer sur la question de la qualification des locaux de centres bourgs et de l'attractivité.

— Les résultats de l'étude menée en 2013 sur les potentiels d'installation dans la filière équine ont été communiqués à 5 porteurs de projets et aux partenaires du Parc. Des porteurs de projet en traction animale ont été suivis : l'un a abandonné et deux continuent leur démarche. La réflexion s'est poursuivie sur une offre d'hébergement proposant, dans le secteur de Thiers, des prestations de qualité à des groupes de cavaliers.



© Kristel Schneider photographe

(1) Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

Développer l'éco-construction

- Quinze professionnels du bâtiment ont participé à la formation à la rénovation thermique du bâti ancien et du pisé (5 jours) organisée par le Greta (1) du Livradois-Forez. Le Parc a accompagné celui-ci, notamment pour des actions de communication.
- L'animation par le Parc de la charte forestière de l'arrondissement d'Ambert et l'appui technique apporté aux collectivités par l'Atelier d'urbanisme pour l'élaboration de projets d'aménagement participent à la dynamisation de la filière bois construction.
- Le Parc, Auvergne Promobois, les CAUE (2) de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, l'Aduhme (3) et l'association des communes forestières du Puy-de-Dôme ont entamé la réalisation d'un nouveau Cahier technique du Parc sur la construction bois qui sera édité au printemps 2015. A partir d'exemples de réalisations architecturales et la description de la ressource en bois du Livradois-Forez, ce document doit répondre à deux questions : comment construire, agrandir ou rénover avec du bois des équipements publics, hangars agricoles, bâtiments d'activités, habitations neuves de qualité et respectueux des paysages et du territoire ? Comment mobiliser les savoir-faire et la ressource locale pour rendre plus systématique son utilisation dans la construction ? Ce Cahier sera adressé aux acteurs de la filière bois et de la construction, élus, maîtres d'ouvrage, prescripteurs...
- Le programme interdisciplinaire de recherche « Ignis mutat res (IMR). Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie » initié et piloté par le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture et de la Communication s'est invité en Livradois-Forez, plus particulièrement dans le secteur de la plaine d'Ambert. Un projet intitulé « Spatialiser la transition énergétique : vers la production d'écosystèmes énergétiques territoriaux en milieu rural » porté par l'Unité de recherche architecture, environnement et cultures constructives de l'ENSAG (4) et le Réseau d'enseignement et de recherche Espace rural & projet spatial (basé à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne) a en effet été retenu dans le cadre de l'appel à projets IMR. Ce territoire est particulièrement propice à cette recherche dans la mesure « où il combine la présence d'une ville de petite taille située au sein d'une plaine à vocation agricole qui, par ailleurs, s'inscrit dans le périmètre d'un parc naturel régional ». Le Parc, qui est associé à ce programme, a organisé une conférence-débat. Puis, au cours de l'année, des étudiants ont été réunis en ateliers avec des acteurs des filières concernées par l'autonomie énergétique et l'économie circulaire (agriculture, construction bois...). Leurs travaux et les synthèses élaborées par les enseignants-chercheurs feront l'objet d'une restitution, à Ambert, en 2015.



Le bois dans la construction - Centre de loisirs à Arconsat.

(1) Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement.

(2) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

(3) Agence locale des énergies et du climat.

(4) Ecole nationale d'architecture de Grenoble.

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration et le suivi de programmes locaux de l'habitat

La Communauté de communes de Billom Saint-Dier Vallée du Jauron a engagé une étude pré-opérationnelle pour une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Le Parc a suivi les travaux du comité technique. Il s'agit de réaliser un diagnostic fin et actualisé de l'habitat, en complément du Programme local de l'habitat (PLH) adopté en 2012. A partir de ces constats, une stratégie d'intervention sous la forme d'une OPAH sera définie. Ce programme permettra d'apporter un soutien technique et financier aux propriétaires - qu'ils soient occupants ou bailleurs - désireux de réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements. Deux îlots d'habitations – l'un à Espirat et l'autre à Saint-Jean-des-Ollières – ont été choisis pour illustrer les interventions d'amélioration réalisables sur plusieurs logements. L'Atelier d'urbanisme du Livradois-Forez a accompagné la commune de Saint-Jean-des-Ollières pour la définition d'une stratégie d'intervention et d'un préprogramme qui prennent en compte les opportunités foncières, les enjeux et besoins en espaces publics et la traverse du bourg.

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Le Parc a accompagné la Communauté de communes du Pays de Cunlhat pour l'élaboration de son projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'articule autour d'une réflexion ambitieuse d'organisation du territoire renforçant la centralité de Cunlhat qui, pendant la durée du PLUi, accueillera la majorité des nouveaux logements. En l'absence de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) applicable au territoire de cette communauté de communes, ce PLUi doit être compatible avec la Charte du Parc. Aussi, le Comité syndical a-t-il été consulté : il a émis un avis favorable.

- Le Parc accompagne également les communautés de communes du Pays d'Ambert et de la Vallée de l'Ance pour l'élaboration de leurs PLUi.
- Les démarches d'élaboration ou de révision de leur Plan local d'urbanisme (PLU) entamées en 2013 par quatre communes du Puy-de-Dôme – Châteldon, Sermentizon, Egliseneuve-près-Billom et Neuville – avec le soutien technique du Parc se sont poursuivies en 2014. Châteldon élabore en même temps son AVAP (1). Neuville étant concernée par l'expérimentation de prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme menée par la Communauté de communes Billom Saint-Dier Vallée du Jauron (voir Axe 1), l'accompagnement du Parc a également porté sur le volet biodiversité.

(1) Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine



Ambert

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Signalétique

La mise en place à l'entrée des villes et villages de panneaux « commune du Parc naturel régional Livradois-Forez » permet aux résidents et touristes de connaître et de reconnaître ce vaste territoire ainsi que le label « Parc naturel régional » et ses exigences. En 2014, 72 panneaux ont été installés aux entrées de 36 communes chefs-lieux de canton ou situées sur les axes routiers du Livradois-Forez les plus fréquentés (D 906, D 996, D 997, D 999, D 37 et D 2089). Une quarantaine de panneaux supplémentaires devraient être installés en 2015.

Accompagnement de projets d'aménagement des collectivités

Le Parc a accompagné plusieurs projets d'urbanisme grâce au service mis en place dans le cadre de l'Atelier d'urbanisme du Livradois-Forez.

- Au cours de l'année, les trois chargées de missions architecture, urbanisme et paysage ont accompagné 74 projets. Il s'agit de projets d'équipements (équipements scolaire ou périscolaire, salle polyvalente, maison de santé...) et de logements. Ces collectivités souhaitent concevoir des projets de qualité, efficaces énergétiquement et en termes de coût.
- Le Parc a aussi accompagné la création, par la communauté de communes du Pays d'Ambert (Puy-de-Dôme), de la ZAC (1) des Barthes ; les projets d'éco-quartier de Beurrières (Puy-de-Dôme), Chabreloche (Puy-de-Dôme) et Châteldon (Puy-de-Dôme) ; deux projets d'extension de bourg à Eglise neuve-près-Billom (Puy-de-Dôme) et Vertolaye (Puy-de-Dôme) ; plusieurs projets de requalification d'îlots de centre-bourg dont ceux d'Augerolles, d'Ambert et d'Olliergues (Puy-de-Dôme).
- Des études de faisabilité architecturale et de programmation ont également été accompagnées. Celles-ci permettent aux collectivités de mieux définir leurs besoins en terme d'usage et de qualité et de réfléchir à l'enveloppe financière de leurs projets.

Habiter autrement les centres-bourgs

- L'année 2014 a été consacrée à la valorisation du programme « Habiter autrement les centres-bourgs » conduit par le Parc en 2012 et 2013 en partenariat avec le Conseil général du Puy-de-Dôme. Dans six communes tests



de ce département (Châteldon, Courpière, Cunlhat, La Monnerie-le-Montel, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Germain-l'Herm) ont été expérimentées des démarches de projets pré-opérationnels qui permettent un accompagnement des collectivités et des professionnels de l'ingénierie urbaine vers le renouvellement de l'habitat des bourgs. Ce programme a permis, pour chaque commune, l'émergence d'une stratégie ambitieuse adaptée à ses particularités. Deux documents de synthèse de ce programme ont été édités et diffusés dans les communes du Livradois-Forez et auprès des partenaires du Parc : un manuel pratique intitulé *Habiter autrement les centres-bourgs du Massif Central : l'exemple du Livradois-Forez* (750 exemplaires) et un volume de la collection des Cahiers du Parc, *Habiter autrement les centres-bourgs* (1 525 exemplaires). Ce programme et ses enseignements ont été présentés à des représentants de collectivités locales (territoire du SCoT Loire-Centre à Noirotable (Loire), Pays Combraille en Marche (Puy-de-Dôme), ville de Saint-Héand (Loire), SMAT du Haut-Allier (Haute-Loire), Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes).

- En juin 2014, la commune de La Monnerie-le-Montel, qui a participé à ce programme, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'État pour la revitalisation des centres-bourgs. Ce bourg est représentatif des agglomérations qui se sont développées le long d'un axe important de circulation (en l'occurrence la RN 89 avant la création de l'A 89) et qui doivent repenser leur relation à cet axe, pour en exploiter le potentiel tout en atténuant les nuisances et les contraintes qui en découlent. Avec le soutien technique du Parc et en partenariat avec la Communauté de communes de la Montagne thiernoise, la commune a déposé sa candidature à cet AMI mais elle n'a pas été sélectionnée, tout comme la commune d'Ambert.

(1) Zone d'aménagement concerté

Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

Afin de poursuivre et d'étendre à l'ensemble du Livradois-Foréz la dynamique engagée avec le programme « Habiter autrement les centres-bourgs », le Parc a décidé de renforcer sa mission d'accompagnement des collectivités pour la réalisation d'opérations de requalification et de revitalisation des centres-bourgs. Les enseignements de cette expérimentation vont permettre de répondre aux attentes des nombreux élus confrontés à la dévitalisation des centres-bourgs et qui souhaitent mener des opérations de réhabilitation fondées sur une approche participative, transversale et opérationnelle de l'aménagement de ces bourgs. Or il est difficile de mobiliser les moyens nécessaires car les dispositifs de soutien à l'amélioration de l'habitat n'offrent qu'une réponse partielle. Pour répondre à ces attentes et favoriser l'émergence de projets ambitieux, le Parc propose aux com-

munes et aux communautés de communes un accompagnement pour la réalisation d'études opérationnelles et de projets de réhabilitation des centres-bourgs : résidences d'architectes, stratégies foncières, programmation, travaux sur l'habitat et les espaces publics... Cette mission d'ingénierie accompagnera le montage d'opérations d'habitat de grande qualité en centres-bourgs afin de créer dans chaque bourg une dynamique de renouvellement urbain associant la collectivité et le privé. Elle comprendra aussi une expérimentation de nouveaux modes de financement de l'habitat en secteur rural. L'Etat (CGET (1) Massif Central), le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Conseil régional d'Auvergne s'étant engagés à soutenir cette démarche, le Parc a pu recruter une chargée de mission fin 2014.



(1) Commissariat général à l'égalité des territoires



Cunlhat

Habitat groupé en autopromotion

En 2014, le Parc a présenté, lors d'une journée nationale, le bilan de son « projet d'expérimentation d'une démarche d'habitat groupé en autopromotion » à Bertignat. Expérimentation qui, en 2011, avait été retenue par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et la DATAR (1) suite à un appel à projets. Depuis, le Parc participe à l'élaboration d'un éco-hameau à Bertignat (Puy-de-Dôme) : la commune souhaitant accueillir de nouveaux habitants et ainsi maintenir l'offre de services et l'attractivité de ce bourg. L'expérimenta-

tion d'une démarche d'habitat groupé en autopromotion a été menée sur 7 lots réservés à la construction individuelle. Le Parc a missionné une équipe d'experts chargée de l'animation. Il s'agissait d'offrir aux candidats à la construction sur ces lots une assistance et une médiation afin qu'ils participent à une démarche d'habitat groupé avec une attention particulière à l'éco-construction et à la qualité architecturale et paysagère. Cette mission n'a abouti qu'à un seul engagement de particulier. La mission s'est achevée fin 2014.

(1) Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

- En 2014, le périmètre d'action de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez est passé de 15 à 16 communautés de communes (sur 24 communautés de communes englobées pour tout ou partie dans le territoire du Parc), plus une commune isolée. Ce qui porte à 124 le nombre de communes qui peuvent faire appel à ce service créé par le Parc et ses partenaires.
- Au-delà de l'accompagnement technique des projets des collectivités, l'Atelier d'urbanisme a pour ambition de construire une culture partagée de l'urbanisme et de l'architecture en Livradois-Forez. L'objectif étant de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'aménagement (élus, techniciens, professionnels...) dans des démarches de projets de qualité et cohérents avec le territoire. En 2014, l'Atelier d'urbanisme a ainsi organisé une journée d'étude sur des sites labellisés Pavillon Bleu en Auvergne et Corrèze, trois ateliers techniques sur la réhabilitation du bâti ancien, une Rencontre de l'Atelier d'urbanisme intitulée « Aménager son centre-bourg : outils, méthodes et partenariats pour les communes rurales ».
- Une plaquette de présentation de l'Atelier d'urbanisme a été diffusée début 2014 à l'attention des communes et communautés de communes.
- L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez, suscitant un grand intérêt au-delà de ce territoire, le Parc l'a notamment présenté à des étudiants (ENSA de Nancy et VetAgroSup de Clermont-Ferrand), aux élus et techniciens du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et à l'association de préfiguration du projet du Parc naturel régional Sources et Gorges de l'Allier ainsi qu'au CAUE de la Corrèze.
- L'Atelier d'urbanisme accompagne les collectivités tout au long de leurs projets : conseil, aide à la définition et à la mise au point des préprogrammes des opérations, rédaction des cahiers des charges et des marchés de maîtrise d'œuvre et d'études, appui pour la mobilisation de compétences externes (urbanistes, architectes, bureaux d'études techniques...), assistance pour le choix des équipes de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études, suivi technique des missions de ces prestataires, concertation avec les partenaires techniques et financiers.

Égliseneuve-près-Billom



Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

Avec les travaux sur l'embranchement de Pont-de-Dore, la restauration du passage à niveau de Néronde-sur-Dore et le démarrage des travaux de débroussaillage de la voie entre Sembadel et Darsac (Haute-Loire), le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez poursuit son programme de réhabilitation de la voie ferrée. Sur 150 km, elle relie Peschadoires (Puy-de-Dôme) à Estivareilles (Loire) en passant par Sembadel (Haute-Loire) et Darsac (Haute-Loire). Ce Syndicat regroupe onze communautés de communes et une commune et assure la gestion de l'infrastructure acquise progressivement auprès de Réseau ferré de France pour y développer des activités de fret et de tourisme.



Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

Economies d'énergie dans les bâtiments publics

- Le programme proposé par le Parc concernant les économies d'énergie dans les bâtiments publics a démarré en 2014. Il comporte trois volets : caractérisation des besoins, étude des montages et outils juridiques et financiers et structuration de l'offre des entreprises du bâtiment du Livradois-Forez.
- Cinq collectivités du Puy-de-Dôme se sont engagées dans la première phase de cette démarche : Olliegues (bâtiment comprenant le siège de la Communauté de communes du Pays d'Olliegues, l'école maternelle et des logements), La Chapelle-Agnon (bâtiment abritant la mairie, l'école, la bibliothèque et des logements), Chabreloche (groupe scolaire), Sermentizon (bâtiment comprenant la mairie, la salle d'animation et les services techniques) et la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (salle de sports intercom-

munale). Un bureau d'études retenu par le Parc a réalisé les audits énergétiques et étudié les problématiques d'usages et de mise en conformité des bâtiments (sécurité incendie et accessibilité). Ces audits comprennent notamment une analyse des besoins en énergie par simulation thermique dynamique, des préconisations techniques, une « feuille de route » de rénovation énergétique - objectif de réduction des consommations d'énergie de 75% (avec une 1^{ère} étape à 40%), une étude permettant de comparer différentes solutions énergétiques, une analyse économique des scénarios de rénovation. Ces audits ont révélé qu'une solution bois-énergie est possible pour chacun des cinq bâtiments et que la consommation d'énergie peut être inférieure à 90 kWhep/m²/an (1), tous usages confondus.

(1) kWhep : kilowatt/heure d'énergie primaire



Réunion d'information sur l'optimisation de l'éclairage public à St Germain-l'Herm

- Ces résultats vont constituer la base de la deuxième phase du programme : l'étude des montages et des outils juridiques et financiers permettant à des collectivités rurales à faible capacité de financement de s'engager dans des programmes de rénovation ambi-

Economies d'énergie concernant l'éclairage public

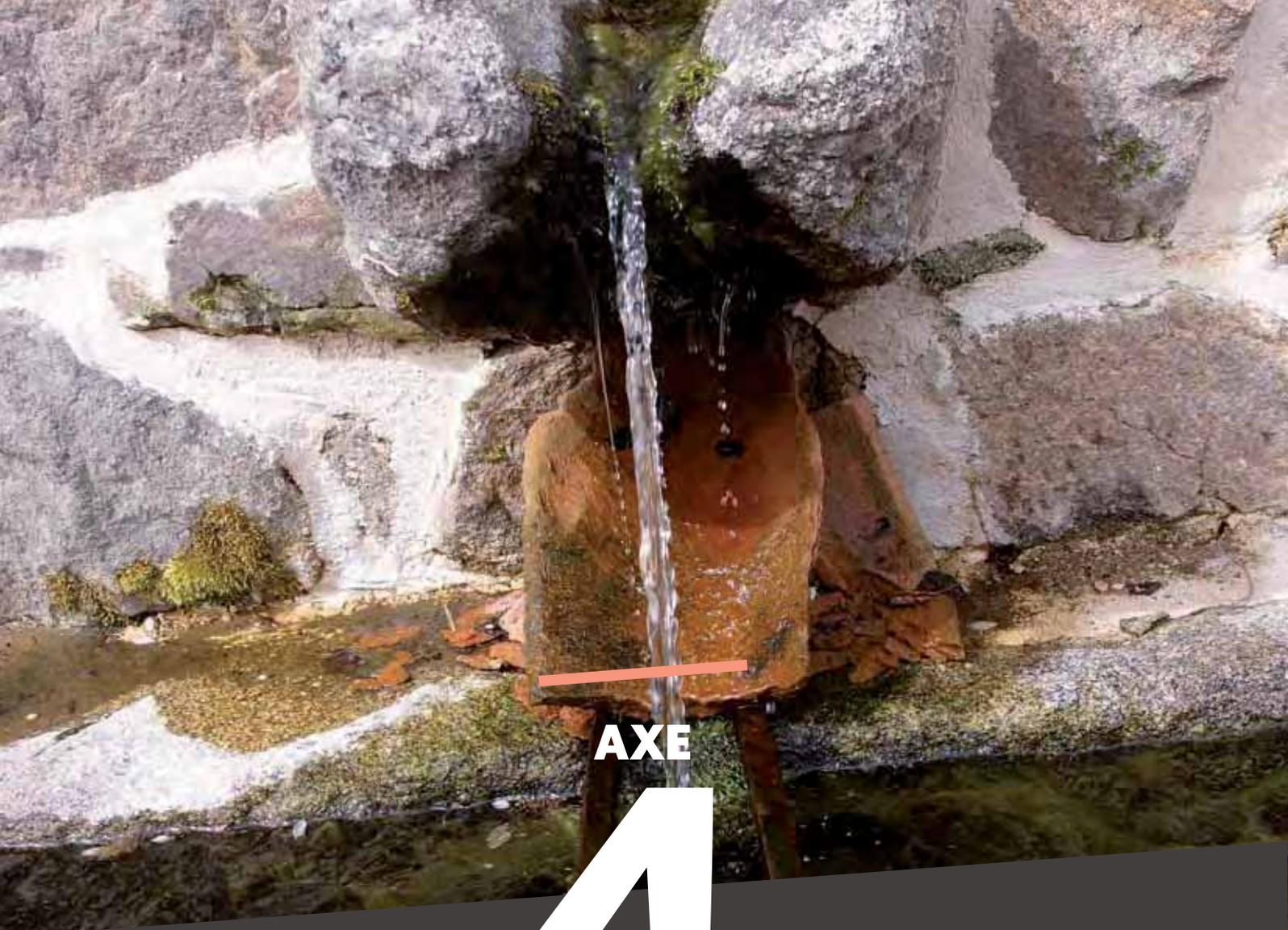
- Un questionnaire adressé à toutes les communes et communautés de communes du Livradois-Forez a permis au Parc de réaliser un état des lieux des pratiques en matière d'éclairage public et de recenser les besoins d'information. L'analyse des 35 réponses reçues (environ 20% des collectivités, essentiellement des communes du Puy-de-Dôme) révèle que les actions menées par les communes sont principalement des audits réalisés par le SIEG (1), le remplacement d'ampoules, l'extension de réseau, l'extinction en milieu de nuit (19 des 35 communes, ce qui montre que la majorité des communes qui ont répondu à ce questionnaire sont engagées dans une démarche d'optimisation de leur éclairage public). Un tiers des communes souhaite des informations sur l'éclairage public et la plupart envisagent des actions dans les prochaines années pour dépenser moins, éclairer mieux et réduire l'impact sur l'environnement.

- Ces dernières années, cinq communes engagées dans une démarche de meilleure gestion de l'éclairage public ont été primées au concours Villes et Villages Etoilés organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) : deux ont obtenu « trois étoiles » : Châteldon (Puy-de-Dôme) et La Chamba (Loire) ; deux « deux étoiles » : Montmorin (Puy-de-Dôme) et Ris (Puy-de-Dôme) et une « une étoile » : Ambert (Puy-de-Dôme).
- Les communes de Châteldon, de La Chamba, d'Isserteaux et de Montmorin ont signé la charte de l'ANPCEN.
- Afin de sensibiliser les élus et les techniciens, le Parc a organisé, en 2014, une réunion au cours de laquelle des représentants de l'Aduhme, de l'ANPCEN, du Semelec 63 (2) sont intervenus. Une cinquantaine de personnes a pu recueillir des informations sur l'optimisation de l'éclairage public.

© Robin Bar



(1) Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme
 (2) Société d'économie mixte pour l'électrification du Puy-de-Dôme



AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Les Bistrots de Massif

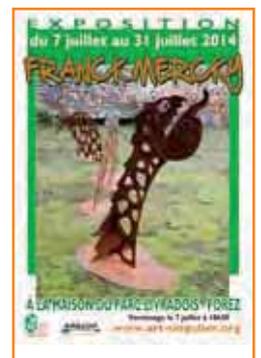
- Là où les équipements culturels sont rares, une programmation culturelle dans les bistrots peut favoriser le maintien, voire le développement de ces commerces. Le Parc, dans le cadre de l'opération Bistrots de Massif a poursuivi l'action de programmation culturelle.
- En 2014, la convention signée avec le Centre culturel du Pays d'Ambert a permis d'accompagner deux établissements dans leur démarche de programmation : le Demezous Bar à Domaize et le Bar'thèlemy à Berbezit. Trois événements ont été programmés dans chaque établissement. Deux soirées concert ont été filmées par un réalisateur missionné par l'IPAMAC (1) en vue d'une restitution de l'opération à l'échelle du Massif central en 2015.



Géraud Bastar à Berbezit

Mon voyage en Livradois-Forez

1000 kilomètres à pied parcourus en 51 jours depuis le jour du printemps jusqu'au 9 mai 2014. De mairie en mairie, Jean-Marc Pineau a parcouru les 162 communes du Parc. Près de 2000 personnes l'ont accompagné un bout de chemin ou lors des veillées qu'il animait en faisant partager son amour des écrivains voyageurs et valorisant les projets alternatifs du territoire. Une exposition photographique et un livre seront produits en 2015.

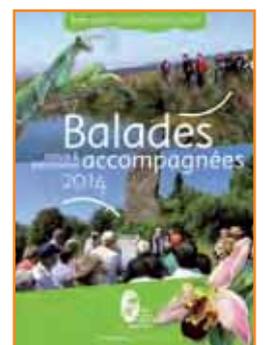


Animations à la Maison du Parc

Parmi les expositions présentées dans son hall par le Parc et des partenaires on peut citer : les amphibiens (Observatoire des amphibiens d'Auvergne et CPIE), des affiches du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand accompagnées de photographies de Lucja Ramotowski-Brunet autour du film « Le petit fugitif » (Ciné Parc), l'ambrosie (Parc), des œuvres d'adhérents de l'association pour la Promotion de l'art contemporain populaire, l'herbier des élèves du lycée Germaine Tillion de Thiers, des photographies sur le thème "Couleurs & Lumières en Livradois-Forez" (association Arts manuels et arts visuels en Livradois-Forez), des sculptures réalisées par Franck Mercky à partir de matériaux récupérés.

Guide des balades nature et patrimoine

Depuis 1999, le Parc propose aux habitants du Livradois-Forez et aux touristes des sorties labellisées "Parc" pour garantir un accueil personnalisé et des animations de qualité. Ces balades accompagnées permettent de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de ce territoire. En 2014, 300 balades ont eu lieu. Malgré une météo estivale peu favorable, 1 900 personnes y ont participé. Une brochure décrivant les 110 balades proposées (certaines se déroulant plusieurs fois) a été largement diffusée et reprise sur le site Internet du Parc.



(1) Inter parcs du Massif-Central

Fiches nature

En 2014, le Parc a édité 8 nouvelles Fiches nature : deux sur les rouges-queues noir et front blanc, deux sur les plantes exotiques envahissantes, deux sur les libellules et deux sur les jonquilles et narcisses. Ainsi, fin 2014, cette collection lancée en 2009 comptait 80 opus présentant les espèces végétales et animales les plus communes dans le Livradois-Forez. Depuis 2011, elles sont diffusées dans tous les foyers de ce territoire puisqu'elles sont insérées dans le Journal du Parc.

Centre de ressources

- Le Centre de ressources regroupe au total, près de 6 000 références et une trentaine d'abonnements. Ces références sont accessibles sur le site Internet du Parc.
- En 2014, la base de données informatique s'est enrichie de 153 références (elle comprend 3 900 documents).
- Un partenariat avec l'association Mémorial Seconde guerre mondiale, résistance et déportation en Livradois-Forez permet au public de consulter le fonds documentaire de celle-ci au Centre de ressources du Parc.
- Une revue de presse numérique hebdomadaire est adressée à l'équipe du Parc.
- En partenariat avec l'ABLF (1) et Ciné-parc, le Centre de ressources a organisé trois événements publics à la Maison du Parc : la Journée de clôture du Prix « Classé Premier » (rencontre avec l'auteure française de romans policiers Catherine Bessonard, projection de courts-métrages, jeu littéraire et buffet ; 70 participants) ; une conférence d'Annick Perrin, professeur de philosophie à l'ESPE (2) de Créteil sur « La philosophie avec les enfants » (90 enseignants) ; la soirée des « 10 ans des Itinéraires de Lectures » (lectures à voix haute imaginées par neuf lecteurs bénévoles de l'ABLF sur le thème de la lecture ; 40 participants) ; une soirée Littérature & Cinéma, « Sur les rives du Mississipi... », (lectures à voix haute, projection du film Mud, buffet ; 50 participants).

Le Journal du Parc

Les deux numéros du Journal du Parc publiés en 2014 (50 000 exemplaires) ont été distribués dans les 48 500 foyers du Livradois-Forez. En 8 pages, cette publication diffuse des connaissances sur le riche patrimoine (naturel, culturel, bâti...) de ce territoire, met en avant le dynamisme de ses acteurs et présente des expériences et points de vue originaux.

Site Internet et lettre électronique

Le nombre de sessions (60 000) connaît une forte progression (+44%), le nombre d'utilisateurs (45 000) a donc augmenté de 50%. 230 000 pages ont été vues (+ 22%), 4 pages en moyenne par session (-15%) pour une durée de 4 mn.

Le Parc a expédié 45 lettres électroniques à 3 900 abonnés, + de 95% des messages sont distribués, le taux d'ouverture voisine les 25% ce qui est un bon résultat. 90 communiqués électroniques ont été envoyés à la presse (180 abonnés).

Le Bilan du Parc

En juin 2014, le Parc a adressé à ses partenaires et aux élus son Bilan de l'année précédente. Ce document édité à 1 500 exemplaires est rédigé à partir d'un document interne dans lequel les membres de l'équipe du Parc dressent le bilan technique et financier de chaque action prévue au budget primitif et réalisée.

Monographies thématiques

Le Plan biodiversité du Parc, adopté en 2012, recense les principaux enjeux de la biodiversité du Livradois-Forez et les orientations et actions que le Parc doit conduire pour l'améliorer. En 2013 et 2014, trois monographies ont été publiées. Ces documents thématiques font partie du dispositif mis en place par la Charte du Parc pour lui permettre d'évaluer en continu le résultat de ses actions et leur impact sur le territoire.

Bilan triennal 2011 - 2013

Le dispositif d'évaluation de la Charte du Parc prévoit qu'un bilan de sa mise en oeuvre et de l'état de réalisation des objectifs stratégiques soit réalisé tous les trois ans pour permettre une analyse partagée notamment avec les partenaires financeurs du Parc. Le premier bilan triennal 2011-2013 a été réalisé au cours de l'année 2014.

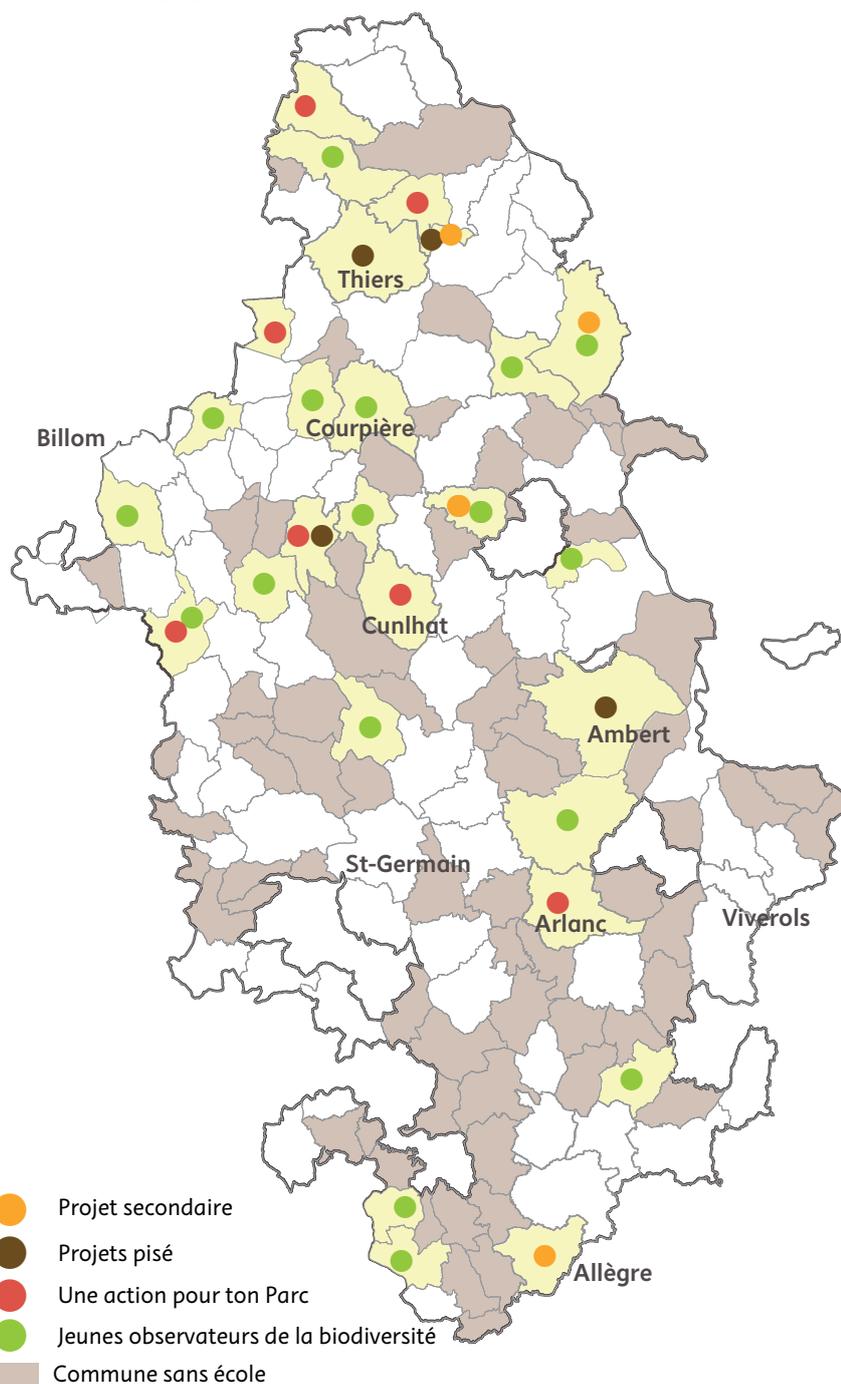


(1) Association des bibliothécaires du Livradois-Forez
(2) École supérieure du professorat et de l'éducation

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Jeunes observateurs de la biodiversité

- A la rentrée scolaire 2014, le Parc a lancé un nouveau projet fédérateur sur le thème de la biodiversité. Il propose aux établissements scolaires, du primaire (principalement du cycle 3), du collège au lycée, de réaliser des inventaires de certaines espèces végétales et animales (ou groupes d'espèces) présentes à proximité de leur établissement (terrain communal, mare, verger...). Il s'agit d'aborder la biodiversité sous un angle scientifique (méthodologie d'inventaire, détermination...) tout en éveillant les sens et la curiosité des élèves par une approche de terrain (écoute, observation...). Les classes participantes sont encadrées par des animateurs du territoire. Des naturalistes, spécialistes du groupe d'espèces choisi par la classe venant apporter une vision scientifique : comment réalise-t-on un inventaire, à quoi ça sert ?... Les données recueillies par les élèves sont présentées aux parents, élus, habitants... lors de « journées de valorisation » et sur un site Internet. Des classes de 23 établissements (2 lycées, 4 collèges et 17 écoles primaires) des trois départements participent à ce projet.
- Partenaires privilégiés du Parc, les intervenants nature en milieu scolaire ont été associés à la réflexion sur ce projet « Jeunes observateurs de la biodiversité » et à sa préparation. Deux journées de formation leur ont permis (16 participants) d'acquérir des connaissances et des compétences sur les techniques d'inventaires naturalistes et de préparer l'accompagnement des classes.
- Afin de permettre aux élèves d'avoir une première approche de la biodiversité et des inventaires naturalistes, le Parc et ses partenaires ont organisé, en début d'année scolaire, trois journées d'immersion dans des espaces naturels sensibles sur les sites du mont Bar (Allègre, Haute-Loire) et de la forêt de la Comté (Sallède, Puy-de-Dôme). 26 classes ont participé à des ateliers d'initiation aux inventaires de biodiversité et à des « balades biodiversité » et ont rencontré le Pêcheur d'oiseaux et son spectacle sur la biodiversité.
- Le Parc et CANOPÉ d'Auvergne ont créé une plateforme de ressources et d'échanges internet <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/observateurs-de-la-biodiversite> à l'attention de tous les acteurs de ce projet sur laquelle ils peuvent échanger, mutualiser et valoriser.



La terre dans la construction

Le Parc poursuit son « Opération Pisé » lancée en 2012 : il propose aux enseignants du primaire et du secondaire de monter avec leurs élèves un projet sur le thème de « La terre dans la construction » : découverte du matériau terre et de la technique du pisé puis réalisation d'une construction ou d'une œuvre (abri dans la cour de l'école, cabane de jardin, appentis, muret, enduit coloré sur un mur existant)... Des classes de 2 écoles primaires, de 2 collèges et d'1 lycée professionnel ont participé à cette opération en 2014.

Collège d'Ambert



(1) Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques ex CRDP

Accompagnement et formation des enseignants

- A leur demande, le Parc apporte aux enseignants de classes d'écoles maternelles et primaires un soutien pour des projets qui sont en lien avec ses missions : prise en charge financière d'une ou de deux demi-journées d'intervention par classe, aide à la conception du projet et mise à disposition de malles et d'outils pédagogiques. En 2014, les animateurs du Parc ou de ses partenaires sont intervenus auprès de 12 classes de 2 écoles maternelles et de 3 écoles primaires.
- Le Parc propose aux établissements de l'enseignement secondaire de les accompagner dans leur travail sur la biodiversité (présentations et sorties sur le terrain) et répond aux demandes de présentation du Parc, de visites thématiques... En 2014, 14 établissements ont bénéficié de cet accompagnement.
- Fin 2014, 18 enseignants de 14 établissements ont participé aux deux formations organisées par le Parc et l'Education Nationale sur la mallette pédagogique sur les paysages du Livradois-Forez éditée en 2012 (www.parc-livradois-forez.org/KitPaysage.html).
- Dans le cadre de la liaison entre le CM2 et la 6ème, 10 enseignants du primaire et du secondaire ont participé à une formation d'initiative locale proposée par le Parc en partenariat avec l'Education nationale pour créer une dynamique locale d'échanges et de travail entre enseignants du primaire et enseignants du secondaire. Le thème en était « Un environnement géré par l'homme, la forêt » : découverte de la forêt et de la bio-

diversité, présentation des actions du Parc en forêt et de l'action Jeunes observateurs de la biodiversité, réflexions sur la mise en place de projets de liaison entre classes de CM2 et de sixième.

Partenariat avec le CPIE du Velay

Depuis 1998, le Parc délègue au CPIE du Velay (dans le cadre d'une convention annuelle) l'accompagnement des établissements scolaires de Haute-Loire. En 2014, les animateurs du CPIE ont réalisé 16 interventions auprès de 289 élèves. La majorité (13) était liée au projet Jeunes observateurs de la biodiversité, notamment sur les sites du Mont Bar et la forêt de la Comté.

Eco-Ecoles

A l'occasion de la Semaine du Développement durable, 200 élèves de quatre écoles de la Communauté de communes du Pays de Courpière (Puy-de-Dôme) se sont rendus en train à la Maison du Parc pour participer à une rencontre pédagogique et festive (avec un pique-nique zéro déchet). Ces écoles briguent le label international Eco-Ecole, s'engageant dans une démarche qui permet aux enfants d'exprimer leur créativité, d'apprendre la citoyenneté et de mener des actions concrètes.



Impliquer les habitants dans les actions du Parc

Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

Le Parc a mis en place un nouveau dispositif visant à soutenir techniquement et financièrement des actions exemplaires conduites par les collectivités locales en faveur de la biodiversité. Ce dispositif a été proposé en juin 2014. Quatre actions ont été engagées par quatre communes du Puy-de-Dôme : restauration et entretien d'un étang communal à Bongheat ; installation de nichoirs pour hirondelles de fenêtre sur la façade de la mairie de Bort-l'Étang ; création de deux mares pédagogiques par les communes de Vollore-Montagne et de La Monnerie-le-Montel.



Le syndicat mixte

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils généraux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil régional Rhône-Alpes. Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 68 membres répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 19 membres. En 2014, le Comité et/ou le Bureau syndical s'est réuni 6 fois et a examiné 128 dossiers.

Le Comité syndical en décembre 2014

Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC

37 représentants :

PUY-DE-DÔME

Laurent BACHELERIE,

Maire de Novacelles ;

Magali BAPTISTE,

Conseillère municipale d'Estandeuil ;

Christine BATISSON,

Conseillère municipale d'Eglissoles ;

Gérard BÉRARD,

Maire de Glaine-Montaigut ;

Bernard BERAUD,

Adjoint de La Chaulme ;

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon ;

Marina BEYNEIX,

Conseillère municipale d'Egliseneuve-Près-Billom ;

Geneviève BLANC-GARIN,

Conseillère municipale de Grandval ;

Mathieu CAPITAINE,

Conseiller municipal de St-Genes-La-Tourette ;

Emmanuelle CHEVALERIAS,

Conseillère municipale de La Monnerie-Le-Montel ;

Josiane COMBRIS,

Conseillère municipale de St-Amant-Roche-Savine ;

Eric DUBOURGNOUX,

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont ;

Myriam FOUGÈRE,

Maire d'Ambert ;

Jean-Yves GALLIEN,

Conseiller municipal de Fournols ;

Michel GIRARD,

Maire-Adjoint de St-Victor-Montvianeix ;

Jacky GRAND,

Maire-Adjoint de Billom ;

Christelle GROISNE,

Maire de Domaize ;

Sylvain LAMARTINE,

Maire-Adjoint de Montmorin ;

Bernard LORTON,

Maire-Adjoint d'Aubusson d'Auvergne ;

Isabelle MOSNIER,

Conseillère municipale de Sauvessanges ;

Stéphane RODIER,

Maire-Adjoint de Thiers ;

Jacques ROUSSEL,

Conseiller municipal de Vic-le-Comte ;

Christiane SAMSON,

Maire de Courpière ;

Michel SAUVADE,

Maire de Marsac-en-Livradois ;

Bernard SAXER,

Conseiller municipal de Peschadoires ;

Christine SPADACCINI,

Conseillère municipale d'Echandelys ;

Lionel ZWENGER,

Maire-Adjoint de Valcivière.

HAUTE-LOIRE

Jérémy BARBAROUX,

Conseiller municipal de Chassagnes ;

Nathalie BOUDOUL,

Conseillère municipale de Berbezit ;

Jean-Robert CHAIZE,

Conseiller municipal de Malvières ;

Annie CHALOYARD,

Conseillère municipale de Bonneval ;

Solange FALGON,

Conseillère municipale d'Allègre ;

Michel MIGNOT,

Maire de Champagnac-le-Vieux ;

Jean-Pierre OLIVIERI,

Conseiller municipal de St-Georges-Lagricol ;

Isabelle PEPIN,

Conseillère municipale de La Chaise-Dieu.

LOIRE

Patricia DUBIEN,

Maire-Adjointe de Jeansagnières ;

Ludovic LANDRÉE,

Conseiller municipal de Noirétable.

COMMUNES CONCERNÉES UNIQUEMENT PAR LE SAGE DE LA DORE

3 représentants :

Ludovic FARDEY,

Conseiller municipal de Marat ;

Hervé ALLEZARD,

Conseiller municipal de St-Vert ;

Bruno PILONCHÉRY,

Conseiller municipal de Les Salles .

Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants :

Christine BEDOUIN, Déléguée de la Communauté d'Agglomération Loire Forez ;

Vincent CHALLET,

Président de la CC du Pays de Sauxillanges ;

Michel GONIN,

Président de la CC du Pays de Courpière ;

Gérard GRENIER,

Président de la CC du Pays de Cunlhat ;

Gilbert MEYSSONNIER,

Délégué de la CC des Portes d'Auvergne ;

Philippe MEYZONET,

Président de la CC du plateau de La Chaise-Dieu ;

Corinne MONDIN,

Vice-Présidente de la CC du Pays d'Ambert ;

Denis TAMAIN,

Délégué de la CC Montagne du Haut-Forez.

Collège des Départements

13 représentants :

10 représentants du Conseil

général du Puy-de-Dôme ,

2 du Conseil général de la Haute-Loire et 1 du Conseil

général de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Annie CHEVALDONNÉ, Thiers ;

Jacquie DOUARRE, Ambert ;

Jean-Luc COUPAT, Saint-Amant-Roche-Savine ;

Yves FOURNET FAYARD, Olliergues ;

Jean-Claude DAURAT, Arlanc ;

Michel BRAVARD, Viverols ;

Olivier CHAMBON, Saint-Rémy-sur-Durolle ;

Caroline DALET, Châteldon ;

Marie-Claude MILON, Cunlhat.

HAUTE-LOIRE

Robert FLAURAUD, La Chaise-Dieu ;

Marie-Agnès PETIT, Allègre.

LOIRE

Claude Bourdelle, Noirétable.

Collège des Régions

7 représentants :

Gustave ALIROL,

Rosa ARANDA,

Marie-Michèle BAYLE,

André CHASSAIGNE,

Yvette MERCIER,

Karine VACANT-PASCIUTO,

Isabelle VALENTIN-PREBET.

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Tony BERNARD.

VICE-PRÉSIDENTS

Nathalie BOUDOUL,

Eric DUBOURGNOUX,

Michel BRAVARD,

Corinne MONDIN,

Stéphane RODIER.

COLLÈGE DES COMMUNES

Tony BERNARD,

Patricia DUBIEN,

Nathalie BOUDOUL,

Jean-Robert CHAIZE,

Eric DUBOURGNOUX,

Myriam FOUGÈRE,

Stéphane RODIER,

Michel SAUVADE.

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Vincent CHALLET,

Président du Pays de Sauxillanges ;

Corinne MONDIN,

Vice-Présidente de la CC du Pays d'Ambert.

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Michel BRAVARD,

Jean-Claude DAURAT,

Robert FLAURAUD,

Yves FOURNET FAYARD,

Claude BOURDELLE.

COLLÈGE DES RÉGIONS

Marie-Michèle BAYLE,

André CHASSAIGNE,

Gustave ALIROL,

Rosa ARANDA.

L'équipe technique en décembre 2014

DIRECTEUR

Dominique VERGNAUD

DIRECTEUR ADJOINT

Éric COURNOT

Pôle biodiversité, eau, éducation à l'environnement

Nadine NOGARET, responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels ;

Delphine GIRAULT, gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;

Aurélien GÉSELL, Contrat territorial Dore Amont ;

Isabelle ROMEUF, Natura 2000 ;

Emilie BOITHIAS / Hugo CARILLO, Natura 2000 ;

Dominique DAURIAT, suivi des sites naturels sensibles ;

Nathanaël LEFEBVRE, gestion d'espaces naturels remarquables ;

Serge CHALEIL, éducation à l'environnement ;

Jean-Claude CORBEL, sensibilisation des scolaires à l'environnement ;

Mathieu MISSONNIER, professeur correspondant culturel ;

Catherine BREUIL, accueil et secrétariat.

Pôle développement, économie locale

Étienne CLAIR, responsable du pôle

économie, responsabilité sociétale des entreprises ;

Emma PLOTON, accueil de nouvelles populations ;

Lucien COMPTE, développement agricole et valorisation des produits ;

Claudy COMBE,

gestion et valorisation de la forêt et du bois ;

Vianney TAING,

charte forestière de l'arrondissement d'Ambert ;

Caroline LE ROY,

Charte européenne du tourisme durable ;

Aubéri FOURNET FAYARD,

assistante mission tourisme et maison du tourisme ;

Anne LEMARQUIS, animation des chantiers Pisé.



Aider la biodiversité autour de la Maison du Parc

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Jean-Luc MONTEIX, responsable du pôle, aménagement du cadre de vie ;

Juliane COURT, architecture-urbanisme ;

Claire MALLET/Mélanie BOMPART, urbanisme opérationnel ;

Claire BUTTY, centres-bourgs ;

Carine DROUIN, paysage ;

Émilie JAILLET, énergies ;

Dominique GIRON,

patrimoine bâti, publicité et signalétique ;

Valérie ARTHAUD, accueil et secrétariat du pôle.

Cellule information, communication, relation avec les territoires

Jean-Pierre FOURNIOUX,

communication, éditions, patrimoines culturels ;

Karine MEYRONNE,

centre de ressources.

Pôle administration générale et logistique

Caroline MIROWSKI,

responsable administratif et financier ;

Clémence CASTELO, assistante de direction ;

Agnès CHASSAING, accueil et secrétariat ;

Martine CAYRE, gestion du personnel ;

Christine MONDIÈRE, comptabilité ;

Solange LHOSTAL, gestion administrative et financière du programme leader ;

Renaud LAIRE, géomatique et systèmes informatiques ;

Mélanie NOURRISSON, développement numérique ;

Elisabeth ROURRE, entretien ;

René COGNET, maintenance ;

Mathieu COHENDY, responsable des affaires juridiques.

Courriers envoyés : 11 564
Courriers arrivés : 4 929

Mouvements

ARRIVÉES

Mélanie NOURRISSON, développement numérique ;

Mélanie BOMPART, urbanisme opérationnel ;

Caroline LE ROY,

Charte européenne du tourisme durable ;

Hugo CARILLO, Natura 2000 ;

Mathieu COHENDY, responsable des affaires juridiques ;

Anne LEMARQUIS, animation des chantiers Pisé ;

Claire BUTTY, centre-bourgs.

DÉPART

Mélanie BOMPART, urbanisme opérationnel ;

Hugo CARILLO, Natura 2000 ;

Mathieu COHENDY, responsable des affaires juridiques ;

Claude NOWOTNY, relation avec les habitants, les collectivités et villes-portes.

STAGIAIRES

Audrey LAURENT, **Grichka LEVY**, **Chloé TOMBOIS**,

bilan évaluatif Leader ;

Clélia BOUCOURT,

stage d'observation ressources humaines ;

Stéphanie CALESSE,

évaluation qualité physique des cours d'eau ;

Mélanie NOURRISSON, stage d'observation

informatique ;

Manon BRASI,

stage découverte milieu professionnel (Eau) ;

Michel-Pierre VIROT, stage d'observation.

Partenaires

hébergés à la Maison du Parc

— Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez :

Pauline CHALAFRE

Karine MEYRONNE

Séverine DUBOIS

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

Christophe JEANPETIT

Candice ROUSSEL/René OSI

Chantal PERRON

Patrice JOUVE

Valérian GOUIN

— Randonnée En Livradois-Forez :

Sébastien GIRAUD

— Maison du Tourisme :

Benoît BARRÈS

Brigitte ARCIS

Alexandra CHASTENET

— Réseau installation foncier

en Livradois-Forez :

Nicolas DELORME

Louisa LAON.

Le budget

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2014 (fonctionnement et investissement) s'élève à **3 830 416,51 €**, soit une diminution de 12,35 % par rapport au budget 2013. Les dépenses et recettes initialement votées le 19 décembre 2013 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par deux décisions modificatives (DM) votées le 11 septembre 2014 et le 19 décembre 2014. Le budget supplémentaire (BS) 2014 a été adopté le 12 juin 2014 avec reprise des résultats. En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire 2014, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 4 974 052,49 € en recettes et en dépenses.

2. Les réalisations

L'écart entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2014 dégage un solde positif de 305 757,09 € (fonctionnement et investissement) qui s'explique par :

pour les recettes :

- une accélération des versements des subventions permettant de solder une grande partie des crédits de la convention triennale 2011-2013,
- le versement d'acomptes de la nouvelle convention triennale 2014-2016, pour lesquels les dépenses n'ont pas forcément été engagées en 2014,
- une limitation des réinscriptions budgétaires,
- le double encaissement de la contribution du programme LEADER au titre de l'animation 2012 et 2013,
- les remboursements non prévus de certaines dépenses : assurance personnel et véhicules, personnel mis à disposition (solde année 2013).

pour les dépenses :

- les dépenses sont en nette diminution en raison des restrictions budgétaires annoncées par les financeurs (-3 % de cotisations statutaires en 2014),

Programme d'actions

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	241 138,01	287 530,31
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	317 721,03	178 706,18
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	217 420,45	307 741,24
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	171 754,08 €	46 953,32
Sous-total actions	948 033,57	820 931,05
Structure	2 119 243,19	2 551 393,40
TOTAL	3 067 276,76	3 372 324,45

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2014 est de 3 165 980,99 € (3 067 276,76 € en fonctionnement et 98 704,23 € en investissement) et 433 756,01 € restant à réaliser en 2014 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2014 est de 3 471 738,08 € (3 372 324,45 € en fonctionnement et 99 413,63 € en investissement).

3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses réalisées pour le fonctionnement de la structure représentent 69 % du total des dépenses réalisées de la section de fonctionnement (2 119 243,19 € sur 3 067 276,76 €). Au vue des recettes perçues pour le fonctionnement de la structure (2 551 393,40 €), c'est un autofinancement d'environ 430 000 € qui a pu être dégagé pour les actions du Parc.

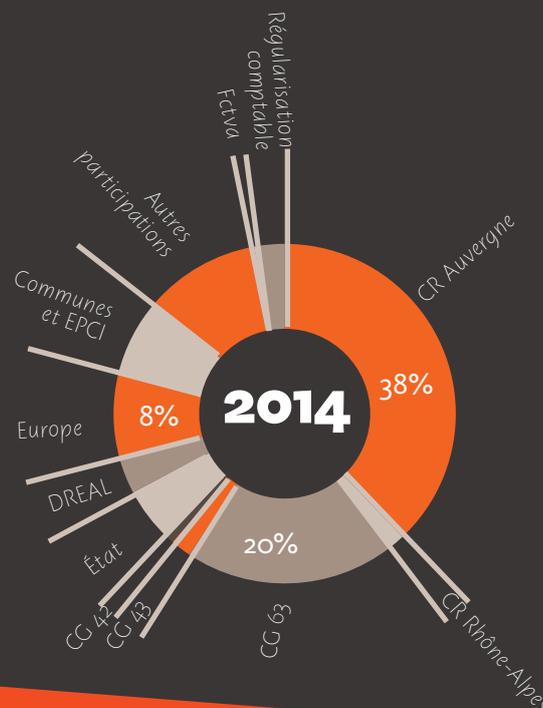
Les recettes prévues ont été perçues en totalité (contre 99,8% en 2013).

Ce niveau élevé de recouvrement des recettes de fonctionnement est à maintenir pour la bonne santé des finances du Parc. Il permet de faire face à d'éventuels décalages dans le versement des subventions. D'autant plus que les recettes liées à la structure Parc représente les 2/3 des recettes globales.

1173 mandats pour régler les factures et 452 titres de recettes ont été émis.

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2012	réalisé 2013	réalisé 2014
CR Auvergne	1 434 578,86	1 395 360,95	1 316 335,65
CR Rhône-Alpes	48 089,75	47 589,75	50 955,75
CG 63	583 458,92	587 156,00	695 705,16
CG 43	64 074,00	79 246,47	67 860,65
CG 42	20 691,45	20 691,45	24 057,95
État	170 510,62	138 398,62	182 465,81
DREAL	97 362,74	52 299,03	117 709,56
Europe	121 440,35	151 793,67	280 779,76
Communes et EPCI	156 208,50	246 085,50	262 178,30
Autres participations	471 442,10	265 599,09	374 275,86
FCTVA	22 531,39	18 298,64	9 493,85
Régularisation comptable	1 096 359,73	267 190,16	89 919,78
TOTAL	4 286 748,41	3 269 709,33	3 471 738,08



Le Parc, formidable levier financier

Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forez : pour 1,5 € par habitant de cotisation des communes, 34 € par habitant reviennent sur le territoire.

Animation des Intercommunalités

- Le réseau RALF des animateurs des communautés de communes s'est réuni à quatre reprises en 2014 : le 27 mars à Fournols ; le 21 mai à la Maison du Parc avec le CNFPT (1) ; le 19 juin à Saillant ; le 2 octobre à Courpière. Chaque réunion est l'occasion de faire le point sur une ou deux opérations conduites par le Parc et qui concerne particulièrement les communautés de communes et d'échanger sur l'avancement des actions de chacun, sur leur montage et sur les méthodes de travail. Le Directeur et le Directeur-adjoint du Parc participent à ces réunions et assurent le lien entre les membres de RALF et l'équipe technique du Parc.
- Outre ces réunions régulières, les techniciens des communautés de communes se sont retrouvés à la Maison du Parc pour des réunions thématiques, notamment pour la création de l'Office de tourisme intercommunautaire, pour le suivi de l'Atelier d'urbanisme, pour initier le projet de SCoT à l'échelle de 12 communautés de communes du Puy-de-Dôme et pour participer activement à la rédaction de la candidature au programme Leader 2014-2020 qui sera déposée fin janvier 2015.
- Après les élections de mars 2014, le Parc et des communautés de communes ont co-organisé trois soirées d'information-formation à l'attention des nouveaux élus des intercommunalités. Des thèmes particulièrement importants pour ces élus avaient été choisis : la planification (PLU Intercommunaux, SCoT), le pacte financier et fiscal à l'échelle intercommunale et les schémas de mutualisation des services. Ces soirées ont connu un vif succès avec environ 70 participants par réunion.

Programme Leader 2007-2013

- Le Parc a été sélectionné en juillet 2008 pour gérer et mettre en œuvre un programme Leader sur un territoire regroupant 15 communautés de communes. En 2014, le Comité de programmation Leader s'est réuni à cinq reprises pour examiner 35 opérations dont il a décidé la programmation : 295 000 euros de crédits européens Leader ont ainsi été mobilisés. Au 31 décembre 2014, la totalité de l'enveloppe attribuée à ce programme Leader était programmée, soit 1,982 911 million d'euros. Toutes les opérations devront être réalisées et payées en mars 2015 au plus tard. Les trois exemples cités ci-dessous témoignent de la diversité des opérations programmées en 2014.
- L'association « Renaissance de la Chaux Montgros » a bénéficié d'une subvention de 12 095 euros pour réaliser une étude sur les conditions de réutilisation du château après réhabilitation. Depuis 2011, d'importants travaux de sauvegarde et de mise en sécurité ont déjà été réalisés : pose d'une couverture provisoire sur l'ensemble de l'édifice, condamnation de toutes les baies, portes et fenêtres, reprise des murs de terrasses et des escaliers en pierres, des murs de refends, couverture d'une tour... Une étude était donc nécessaire avant d'engager de nouveaux travaux sur la charpente et la toiture.
- La Maison du tourisme du Parc naturel régional Livradois-Forez a mené avec des gestionnaires d'équipements volontaires une étude pour les aider à améliorer la qualité de leurs sites et de leurs prestations et à mutualiser des moyens techniques, humains et financiers avec d'autres sites volontaires. Neuf sites touristiques du Puy-de-Dôme ont participé à la démarche : le Moulin Richard-de-Bas (Ambert, environ 30 000 visiteurs par an), le musée de la coutellerie (Thiers, environ 30 000 visiteurs par an), le musée AGRIVAP (Ambert, environ 5 000 visiteurs par an), la maison de la Fourme (Ambert, environ 7 000 visiteurs par an), le musée de l'améthyste (Le Vernet la Varenne, environ 3 000 visiteurs par an), le musée des Métiers et traditions (Olliergues, environ 400 visiteurs par an), le musée de la Céramique (Lezoux, environ 7000 visiteurs par an), le musée de la Dentelle (Arlanc, environ 2 000 visiteurs par an) et le musée des Pénitents blancs (Marsac-en-Livradois, environ 300 visiteurs par an). La Maison du tourisme a bénéficié d'une aide du programme Leader d'un montant de 16 358 euros pour réaliser cette étude dont le coût total était de 34 258 euros.
- L'association « Récup'Dore solidaire » a mis en place une « ressourcerie » à l'attention des communes de l'arrondissement d'Ambert et de leurs habitants. Cette activité basée à Ambert se déplacera à Saint-Amant-Roches-Savine lorsque le bâtiment qui doit l'accueillir sera construit. Fortement soutenue par le SIVOM d'Ambert et le Conseil général du Puy-de-Dôme, cette ressourcerie permettra, à terme, la création de 10 emplois en insertion et la valorisation de 70 à 90 tonnes par an de déchets encombrants. Le financement de 15 000 euros apporté par le programme Leader a permis de cofinancer le poste de directeur pendant un an. C'est la première ressourcerie créée dans le Puy-de-Dôme.

Assemblée générale des délégués des communes en mai 2014



(1) Centre national de la fonction publique territoriale

Candidature au programme Leader 2014-2020

Depuis 2013, la Région Auvergne prépare les futurs programmes européens FEDER-FSE et FEADER. En effet, les Conseils régionaux seront les nouvelles autorités de gestion de ces fonds européens pour la période 2014-2020.

Le programme régional FEADER comporte un volet Leader qui est doté d'une enveloppe financière de 63,7 millions d'euros, contre seulement 24 millions d'euros pour la période 2007-2013. Le futur programme Leader en Auvergne sera donc doté d'un financement 2,5 fois supérieur à celui de la période précédente.

Fin juillet 2014, la Région Auvergne lançait officiellement un appel à candidature auprès des territoires organisés (Pays et Parcs naturels régionaux notamment). Les dossiers de candidature devant être déposés au plus tard le 30 janvier 2015. L'objectif étant de signer les conventions de mise en œuvre du programme Leader en octobre 2015.

Dès février 2014, le comité syndical du Parc a décidé du principe d'une candidature du syndicat mixte du Parc au programme Leader et de l'engagement du processus d'élaboration de cette candidature avec ses partenaires. C'est ainsi que :

- un comité technique regroupant les Directeurs des 13 Communautés de communes concernées et l'équipe du Parc s'est réuni à 5 reprises ;
- 4 groupes de travail thématiques regroupant les principaux partenaires et acteurs locaux concernés se sont réunis à deux reprises en novembre et décembre et ont mobilisé en moyenne plus de 30 personnes par réunion.

La stratégie locale de développement qui a finalement été retenue pour cette candidature s'intitule : « nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez » et se décline en trois grands objectifs fortement complémentaires :

- Reconquérir les centres-bourgs par un urbanisme et des aménagements durables soucieux d'effet démonstratif et d'attractivité, et garants d'un maillage solidaire du territoire ;
- Encourager la « relocalisation » de l'économie et des services fondée sur l'implication sociétale des entreprises et des organisations, et la valorisation des ressources locales ;
- Miser sur la créativité, le sentiment d'appartenance, les usages du numérique au service d'un « art de vivre ».



Réunion d'un groupe thématique à la Maison du Parc

Pôle d'excellence rural

Le projet présenté par le Parc Livradois-Forez pour participer à la seconde génération de pôles d'excellence rurale (PER) a été retenu par l'Etat en juillet 2011. Il s'articule autour de deux volets :

- développer le fret ferroviaire en Livradois-Forez
- valoriser la ressource bois

La sauvegarde de la voie ferrée qui traverse le Livradois-Forez sur près de 150 km a toujours été une priorité pour l'ensemble des élus du Parc. Le Syndicat mixte qui regroupe les communautés de communes riveraines de la voie est maître d'ouvrage d'un programme de travaux de réhabilitation et d'investissements nécessaires au développement d'une activité de fret ferroviaire. Ce programme d'un montant de 1,6 million d'euros est subventionné, à hauteur de 80 %, par l'Etat (dans le cadre

du PER), par le Conseil régional d'Auvergne et par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Lorsque les travaux seront terminés, en 2015, la voie pourra accueillir en toute sécurité les trafics de fret et de tourisme ferroviaire.

Ressource naturelle essentielle du Livradois-Forez, la forêt est aussi la filière économique qui présente le plus fort potentiel de transport par rail, pour les produits finis et les produits connexes des scieries. Pour développer son exploitation, l'ensemble des acteurs de la filière se propose d'expérimenter une démarche de tri et de paiement à la qualité des vieux sapins. Cinq scieries volontaires ont bénéficié d'un financement du PER de 150 000 euros chacune pour réaliser des investissements représentant plus de 2,5 millions d'euros.



Le réseau des Parcs

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les 51 Parcs naturels régionaux représentent
près de 4 400 communes,
24 régions et 74 départements,
4 millions d'habitants
15% du territoire (hors DOM).



www.parcs-naturels-régionaux.fr

La lettre du Parc - Bilan 2014
numéro hors-série - juillet 2015

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard
Dépôt légal : 3^e trimestre 2015 - ISSN 0767-7863 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet
Conception graphique : crescend'O - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : Imprimerie Decombat.

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
Fax 04 73 95 57 84
Courriel info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org



Rhône-Alpes

